

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 27D QUESTIONS SPECIALES DE TRAVAIL SOCIAL			
Code	SOAS3B27AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	150 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Daniel SINNESEAL (daniel.sinnesael@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Eric HUSSON (eric.husson@helha.be) François SANT'ANGELO (francois.santangelo@helha.be) David PRAILE (david.praile@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Jean-Marie CHANTRY (jean-marie.chantry@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Jean-Marie CHANTRY (jean-marie.chantry@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be)		

Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Eric ALBERTUCCIO (eric.albertuccio@helha.be) Christian LEONARD (christian.leonard@helha.be) Hervé AVALOSSE (herve.avalosse@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be) Xavier DE CLEYRE (xavier.de.cleyre@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Michel HANOT (michel.hanot@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be)	
Coefficient de pondération	100
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B27ASMA	Anthropologie	24 h / 2 C
SOAS3B27ASMB	Gestion du social	24 h / 2 C
SOAS3B27ASMC	Sociologie de la famille	24 h / 2 C
SOAS3B27ASMD	Activités de soutien volet A	30 h / 0 C
SOAS3B27ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	24 h / 2 C
SOAS3B27ASMF	Travail social et Toxicomanie	24 h / 2 C
SOAS3B27ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	24 h / 2 C
SOAS3B27ASMH	Politique du logement	24 h / 2 C
SOAS3B27ASMI	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	24 h / 2 C
SOAS3B27ASMJ	Mineurs en difficulté	24 h / 2 C
SOAS3B27ASMK	Différentes approches du travail social contemporain	24 h / 2 C
SOAS3B27ASML	Vieillesse et société	24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B27ASJA	Droit européen	18 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS3B27ASJB	Méthodologie spéciale	12 h / 0.5 C	(opt.)
SOAS3B27ASJC	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJD	Santé psychologique et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJE	Méthodologie de la visite à domicile	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJG	Surendettement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJI	Toxicomanie et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJK	Aide à la jeunesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJN	Méthodologie du récit de vie	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJO	Approfondissement en droit	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJS	Questions spéciales de psychologie	15 h / 1 C	(opt.)
SOAS3B27ASJT	Insertion professionnelle de l'assistant social	15 h / 1 C	(opt.)

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B27ASDA	Droit européen	18 h / 1.5 C	
SOAS3B27ASDB	Methodologie spéciale	12 h / 0.5 C	
SOAS3B27ASDC	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDD	Santé psychologique et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDE	Méthodologie de la visite à domicile	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDG	Surendettement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)

SOAS3B27ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDI	Toxicomanie et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDK	Aide à la jeunesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDN	Méthodologie du récit de vie	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDO	Approfondissement en droit	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDS	Questions spéciales de psychologie	15 h / 1 C	(opt.)
SOAS3B27ASDT	Insertion professionnelle de l'assistant social	15 h / 1 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B27ASLA	Analyse des organisations et intervention sociale	14 h / 1 C	
SOAS3B27ASLB	Projets collectifs - voyages d'études	24 h / 1 C	
SOAS3B27ASLE	Questions spéciales de droit	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLF	Questions spéciales d'éthique	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLG	Questions spéciales de philosophie politique	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLH	Politiques culturelles	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLI	Politiques migratoires et condition d'exil	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLK	Politique d'inclusion et handicap	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLL	Politique de santé	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLM	Travail social, jeunesse et citoyenneté	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLN	Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLO	Travail social et assuétudes	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLP	Questions spéciales de sociologie de la famille	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLQ	Travail social et vieillissement	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLR	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLS	Méthodologie de l'action sociale et collective	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLT	Récits de vie	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLU	Travail social de réseau	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLV	Méthodologie de travail social avec les groupes	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 100 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B27ASMA	Anthropologie	20	
SOAS3B27ASMB	Gestion du social	20	
SOAS3B27ASMC	Sociologie de la famille	20	
SOAS3B27ASMD	Activités de soutien volet A	-	
SOAS3B27ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	20	
SOAS3B27ASMF	Travail social et Toxicomanie	20	
SOAS3B27ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	20	
SOAS3B27ASMH	Politique du logement	20	
SOAS3B27ASMI	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	20	
SOAS3B27ASMJ	Mineurs en difficulté	20	
SOAS3B27ASMK	Différentes approches du travail social contemporain	20	
SOAS3B27ASML	Vieillesse et société	20	

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B27ASJA	Droit européen	15	(opt.)
SOAS3B27ASJB	Méthodologie spéciale	10	(opt.)
SOAS3B27ASJC	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJD	Santé psychologique et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJE	Méthodologie de la visite à domicile	20	(opt.)
SOAS3B27ASJF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJG	Surendettement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJI	Toxicomanie et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJK	Aide à la jeunesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJN	Méthodologie du récit de vie	20	(opt.)
SOAS3B27ASJO	Approfondissement en droit	20	(opt.)
SOAS3B27ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)
SOAS3B27ASJS	Questions spéciales de psychologie	10	(opt.)
SOAS3B27ASJT	Insertion professionnelle de l'assistant social	10	(opt.)

+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B27ASDA	Droit européen	15	
SOAS3B27ASDB	Methodologie spéciale	10	
SOAS3B27ASDC	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDD	Santé psychologique et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDE	Méthodologie de la visite à domicile	20	(opt.)
SOAS3B27ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDG	Surendettement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDI	Toxicomanie et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDK	Aide à la jeunesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDN	Méthodologie du récit de vie	20	(opt.)
SOAS3B27ASDO	Approfondissement en droit	20	(opt.)
SOAS3B27ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)
SOAS3B27ASDS	Questions spéciales de psychologie	10	(opt.)
SOAS3B27ASDT	Insertion professionnelle de l'assistant social	10	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B27ASLA	Analyse des organisations et intervention sociale	10	
SOAS3B27ASLB	Projets collectifs - voyages d'études	10	
SOAS3B27ASLE	Questions spéciales de droit	20	
SOAS3B27ASLF	Questions spéciales d'éthique	20	
SOAS3B27ASLG	Questions spéciales de philosophie politique	20	
SOAS3B27ASLH	Politiques culturelles	20	
SOAS3B27ASLI	Politiques migratoires et condition d'exil	20	
SOAS3B27ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	20	
SOAS3B27ASLK	Politique d'inclusion et handicap	20	
SOAS3B27ASLL	Politique de santé	20	
SOAS3B27ASLM	Travail social, jeunesse et citoyenneté	20	
SOAS3B27ASLN	Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation	20	
SOAS3B27ASLO	Travail social et assuétudes	20	
SOAS3B27ASLP	Questions spéciales de sociologie de la famille	20	
SOAS3B27ASLQ	Travail social et vieillissement	20	
SOAS3B27ASLR	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	20	
SOAS3B27ASLS	Méthodologie de l'action sociale et collective	20	
SOAS3B27ASLT	Récits de vie	20	
SOAS3B27ASLU	Travail social de réseau	20	
SOAS3B27ASLV	Méthodologie de travail social avec les groupes	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 10/60 du Bloc 3.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas d'échec à 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs –, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Analyse des organisations et intervention sociale			
Code	11_SOAS3B27ASLA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	14 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Il semble fondamental pour tout-e assistant-e social-e de bien connaître et comprendre le fonctionnement interne de son lieu de travail. Chaque fonctionnement a un impact sur la conception du travail social, les valeurs, les priorités, etc. Une organisation qui fonctionne sur un mode décisionnel démocratique ou plutôt autoritaire aura une forte influence sur le travail social mené (participer à la définition de ses tâches ou si elles sont imposées aura une influence sur la marge de manœuvre, la capacité d'innover, etc.).

Les objectifs du cours sont :

Fournir aux étudiant-e-s un bagage conceptuel précis et une grille d'analyse utile pour approcher les organisations, notamment les organisations du non-marchand.

Cette démarche implique :

- La connaissance et la maîtrise du fonctionnement de l'organisation dans ses différents aspects.
- La compréhension de la dynamique effective de l'organisation, plus spécifiquement dans le secteur du travail social.
- La connaissance des principaux acteurs internes et externes des organisations.
- L'identification des logiques et des valeurs qui sous-tendent et qui agissent dans la manière dont sont structurées les organisations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

1. Employer la théorie de Mintzberg.
2. Identifier, employer et argumenter la notion de conception d'une structure d'une organisation : comment le travail est-il réparti et comment est-il coordonné ?
3. Identifier, employer, argumenter la notion des facteurs de contingence : son âge, sa taille, son environnement.
4. Rechercher et observer quels sont les différents buts poursuivis par les organisations. Et comment ceux-ci s'articulent de manière cohérente ou conflictuelle.
5. Rechercher et observer l'interaction entre les acteurs et leur pouvoir : où se situe le pouvoir dans les organisations et où s'exerce-t-il ?
6. Reconnaître, choisir et argumenter la configuration : les cinq types d'organisation

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Nous explorerons principalement la théorie développée par Henri Mintzberg et revisitée par deux auteurs belges : Pichault et Nizet.

1^{er} cours : Introduction à la théorie de Mintzberg (mise en perspective la théorie de Mintzberg conçue pour le secteur marchand avec la réalité du non marchand). La conception de la structure d'une organisation : la division et la coordination du travail (comment le travail est-il réparti et comment est-il coordonné ?)

2^{ème} cours : Etude de cas = revue du 1^{er} cours. La suite de la conception de la structure : départementalisation et mécanismes de liaison au sein d'une organisation

3^{ème} cours : Etude de cas = revue du 2^{ème} cours. Les facteurs de contingence d'une organisation : sa taille, son âge, son environnement

4^{ème} cours : Etude de cas = revue du 3^{ème} cours. Les buts d'une organisation (nous verrons quels sont les différents buts poursuivis par les organisations. Et comment ceux-ci s'articulent de manière cohérente ou conflictuelle.). Introduction au pouvoir au sein d'une organisation

5^{ème} cours : Etude de cas = revue du 4^{ème} cours. Le pouvoir au sein des organisations (Où se situe le pouvoir dans les organisations et où s'exerce-t-il ?). Etude de cas = revue du 5^{ème} cours

6^{ème} cours : Les configurations (sur base des points précédents, Mintzberg a conceptualisé cinq types d'organisation). Revue de l'ensemble du cours. Préparation de l'examen.

7^{ème} cours : Appropriation d'une grille d'analyse organisationnelle (à opérationnaliser dans le lieu de stage avec VOTRE MFP) : Il s'agira de découvrir selon quel(s) type(s) de configuration le lieu de stage fonctionne et quel impact cela a-t-il.

Démarches d'apprentissage

- Approche déductive et inductive selon les contenus abordés
- Approche interactive via des études de cas
- Cours magistral : lecture commentée et illustrée du syllabus
- Présentation à chaque cours d'un PPT en support aux contenus abordés
- Exemples issus de la pratique de l'enseignant et des étudiant-e-s (via le stage de deuxième année)
- Échanges, discussion, questions-réponses
- Synthèses

Dispositifs d'aide à la réussite

- Syllabus remis en version papier et disponible sur ConnectED
- Deux études de cas
- PPT mis en ligne sur ConnectED après chaque cours
- Glossaire reprenant les concepts à la fin du syllabus
- QCM afin de réviser la matière
- Vous pourrez vous appuyer, entre autres, sur ce cours pour la réalisation de vos balises AIP 4 et 5.

Ouvrages de référence

Dieu, A.-M. (1999). *Valeurs et associations : entre changement et continuité*. Paris : L'Harmattan.

Fourcade, F., Barbier, R., & Verrier, C. (2015). *Pour en finir avec le management efficace*. Paris : Pearson.

Mintzberg, H. (2010). *Le pouvoir dans les organisations*. Paris : Ed. d'Organisation.

Mintzberg, H. (2011). *Structure et dynamique des organisations*. Paris : Eyrolles, Éditions d'Organisation.

Nizet, J., Pichault, F., & Rousseau, M. (1995). *Comprendre les organisations : Mintzberg à l'épreuve des faits*. Paris : Gaëtan Morin.

Supports

- Etude de cas
- Présentation powerpoint
- Syllabus
- Glossaire
- Tableau des configurations

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit (deux heures). L'étudiant-e recevra une étude de cas décrivant une organisation fictive. L'étudiant-e devra répondre à 20 questions afin de déterminer la(les) configuration(s) de l'organisation. La répartition des points

se fera comme suit :

- 100% des points pour le questionnaire
- Une question bonus concernant la configuration permet d'améliorer sa note de 5%

2e session : mêmes modalités et consignes qu'en 1ère session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Projets collectifs - voyages d'études			
Code	11_SOAS3B27ASLB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours « Projet collectif -Voyages d'études » met les étudiant-e-s en situation de découvrir d'autres réalités sociales et/ou d'autres pratiques sociales ailleurs qu'en Belgique.

Les objectifs du cours sont :

1. Permettre aux étudiant-e-s de s'ouvrir à d'autres réalités/pratiques sociales
2. Permettre aux étudiant-e-s de vivre une expérience collective, sous le signe de la convivialité et de la découverte culturelle

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Témoigner d'une ouverture à d'autres expériences de terrain
- Confronter sa conception du travail social à d'autres réalités/pratiques sociales
- Tenir un discours argumenté sur cette confrontation
- S'inscrire dans une dynamique collective

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Avant le voyage :
 - Découvertes des réalités/pratiques sociales à partir de la réalité belge (visites d'expositions, intervenants extérieurs, témoignages, portefeuille de lecture)
 - Organisation du séjour avec les étudiant-e-s concerné-e-s
- Le voyage :
 - Un déplacement de 3 à 5 jours suivant la destination
 - Découvertes d'institutions, rencontres avec des professionnel-le-s de terrain, participation à des activités culturelles (théâtre, exposition...), moments conviviaux

Démarches d'apprentissage

Activités extérieures, intervention de personnes ressources, approche interactive, groupes de discussion

Dispositifs d'aide à la réussite

- Les étudiant-e-s choisissent leur destination
- La taille du groupe (20 à 30 étudiants) permet une solidarité mutuelle et une attention à chacun-e

Ouvrages de référence

Chaque titulaire de l'activité communiquera aux étudiant-e-s ses ouvrages de référence spécifiques.

Supports

Chaque titulaire de l'activité utilise ses propres supports pédagogiques en étroite articulation avec la destination et l'objet du voyage tout en privilégiant la dynamique du groupe comme outil d'apprentissage.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Modalités d'évaluation pour la 1re session :

La non-participation au voyage d'études entraîne automatiquement la note « PP » pour la session de juin.

L'évaluation comporte deux volets :

- La participation de l'étudiant-e à l'activité pédagogique : 40% de la note.
Ce volet n'est pas remédiable. En cas d'ajournement à la seconde session et d'échec à l'activité, la part de la note relative à la participation (sur 40%) est reportée comme telle en seconde session.
- La réalisation d'un travail écrit de 5 pages à remettre au(x) titulaire(s) de cours, en fonction des consignes transmises par ce(s) dernier(s), dans le casier prévu à cet effet : 60% de la note

Modalités d'évaluation pour la seconde session :

- En cas de non-participation au voyage d'études (mention PP en 1re session) :
les modalités pour l'évaluation de seconde session consistent en un travail écrit de 20 pages, résultant de différentes lectures et de démarches à réaliser par le biais de rencontres avec une (des) institution(s) ou personne(s)-ressource(s) en Belgique, suivant les consignes précisées par le(s) titulaire(s).
- En cas d'échec à l'activité (moins de 10/20 en 1re session) :
 - la part de la note relative à la participation (sur 40%) et obtenue en 1re session est reportée comme telle en 2e session ;
 - un travail écrit de 5 pages (sur 60%) est à remettre au(x) titulaire(s) de cours, en fonction des consignes transmises par ce(s) dernier(s).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales de droit			
Code	11_SOAS3B27ASLE	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours apporte aux étudiant-e-s, invité-e-s à travailler en « équipe », la possibilité d'approfondir de façon transversale les différents cours de droit étudiés précédemment.

Il permet également d'aborder de nouvelles matières juridiques, matières parfois approchées en stage mais qui n'ont pas fait l'objet d'un cours magistral particulier, et qui sont susceptibles d'apporter une plus-value à la formation.

Il permet enfin de comprendre et d'utiliser les techniques juridiques plus spécifiques utiles pour l'assistant social lorsqu'il doit faire le lien entre l'usager et les acteurs du monde judiciaire (avocats, huissier de justice, greffier, BAJ, etc...).

Les objectifs du cours sont :

- Se familiariser avec la procédure civile et la procédure pénale
- Mettre en application et en perspective les principes juridiques et les dispositions légales
- S'approprier des matières théoriques non encore étudiées précédemment principalement axées sur la procédure.
- Approfondir des prérequis
- Développer l'apprentissage coopération par le travail et la réflexion en équipe

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Restituer la théorie apportée au cours
- Analyser des questions de droit en rapport avec l'activité et/ou des situations auxquelles est confronté l'assistant social
- Résoudre une situation problème en mettant au travail les ressources acquises tout au long du cursus : diagnostic, recherche de sens et résolution
- Dépasser les conflits sociocognitifs en s'attachant à apporter une solution unique pour l'équipe lors de l'examen en groupe.
- Verbaliser ses processus mentaux en apportant la solution juridique à travers un discours rigoureux et clair à la portée de l'usager.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Rappel approfondi des principes et de l'organisation judiciaire
- Approfondissement de notions juridiques liées à la procédure.
- Analyse et étude de questions de droit en rapport avec l'activité et/ou des situations auxquelles l'assistant-e social-e est confronté-e (aide juridique et assistance judiciaire, procédures autour de la saisie, cession,

Démarches d'apprentissage

- Approche par situation problème
- Apprentissage par la participation
- La démarche (plus ou moins magistrale) peut varier en fonction du nombre d'étudiant-e-s inscrit-e-s au cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Contrat d'apprentissage. L'étudiant-e est responsable de sa formation. Il/elle s'engage à

- être présent et attentif au cours
- être en possession de ses « outils » (législation, module préparatoire...)
- travailler en groupe
- vérifier après chaque module que la matière est comprise et que ses notes sont en ordre

Il ne sera donné aucune explication par mail.

Ouvrages de référence

- *Droits quotidiens*. [en ligne] www.droitsquotidiens.be
- Les différents cours de droit du cursus
- Code Pénal en poche

Supports

Notes de cours, législation, module préparatoire

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

Examen écrit par groupe (minimum 2 étudiant-e-s, maximum 3 étudiant-e-s).

Un seul questionnaire par groupe. Les étudiant-e-s doivent se concerter et se mettre d'accord sur une seule solution à présenter à « l'usager » de façon claire, précise et rigoureuse.

Les étudiant-e-s peuvent se munir de toute législation utile et des annexes mises à leur disposition (se référer aux consignes données au cours oral). La législation peut être soulignée, divisée en sections à l'aide de post-it mais ne peut pas être annotée.

2ème session

Même modalités et critères qu'en première session MAIS **l'examen écrit est individuel.**

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales d'éthique			
Code	11_SOAS3B27ASLF	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours au choix permet aux étudiant-e-s d'approfondir leurs connaissances et réflexions professionnelles sur ces moments cruciaux de la vie que sont la naissance et la mort, en l'abordant dans une perspective éthique et sociale. Il permet à chacun un cheminement personnel sur ces questions tout en l'incluant dans des discussions professionnelles collectives.

Il permet également à des étudiant-e-s, proches de la fin de leurs études, d'anticiper, au travers de lectures et débats collectifs, le travail à plusieurs voix et plusieurs positionnements qu'ils rencontreront inévitablement dans leur métier d'assistant social.

Les objectifs du cours sont :

Le cours se développe entre deux tensions :

- Clarifier la dimension éthique dans la perspective où elle met chacun face à sa réflexion et à sa décision, mais pas tout seul. En effet, si de nos jours l'éthique nous met personnellement à la question, elle nous met aussi en demeure de faire des choix, de prendre des positions qui permettent de vivre, travailler ensemble. Et la dimension éthique aujourd'hui est bien : comment articuler mon propre raisonnement (« après réflexion et argumentation, je pense que... ») avec le fait qu'il doit pouvoir permettre aussi la vie des humains ensemble....
- Explorer cette dimension éthique à propos de questions intemporelles mais auxquelles la vie contemporaine donne une coloration particulière, à savoir les questions de vie (choisir de donner ou non la vie, avoir une filiation...) et de mort (choisir sa mort, ...). Ces questions seront abordées à partir de réflexions sur les concepts de perte, de choix, d'autonomie et de responsabilité.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- voir, lire, comprendre et synthétiser des productions (articles, livres, films, ...) issus de différentes disciplines afin d'en retirer les orientations éthiques ou des concepts nécessaires au débat éthique
- construire une position personnelle et professionnelle sur des questions éthiques liées à la vie et à la mort
- rendre compte de manière argumentée et fondée d'un positionnement par rapport à des questions éthiques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours aborde les questions et concepts suivants :

- Ethique, morale, droit. Comment comprendre la nécessité de l'interrogation éthique aujourd'hui ? Pourquoi

- peut-on dire que « nous sommes condamnés à inventer notre existence pour vivre ensemble » ?
- Dans la vie humaine, qu'est-ce que la perte et qu'est-ce que perdre ? Que développent les humains face à la perte ?
- Comment pouvons-nous alors penser et agir face à ce qui nous dépasse, ce qui est difficilement représentable : la mort, la « fabrication » d'humains ?
- Quelles dimensions peuvent alors prendre dans notre société les notions de choix, d'autonomie et de responsabilité ?

Avec des textes et articles de F. Collin, E. Delruelle, A. Ehrenberg, S. Freud, M. Juffé, P. Ricoeur, A. Zielinski...

Ces travaux conceptuels permettront d'approfondir deux questionnements éthiques, avec des invités extérieurs et des débats :

"Une mort très douce" (titre emprunté à un roman de S. de Beauvoir).

Peut-on avoir une belle mort ? Peut-on choisir ? L'euthanasie est légalisée en Belgique mais pas en France par exemple. Le suicide est-il un choix ? Où se situent les actions professionnelles de l'assistant social ?

"Un enfant comme je veux" (détournement du slogan féministe des années 70 : « un enfant si je veux »)

Qu'est-ce que le désir d'enfant ? Y a-t-il un droit à avoir un enfant ?

Qu'en est-il de la procréation médicalement assistée ? Des mères porteuses ? De l'adoption dans les couples homosexuels ? Qu'en est-il également de l'avortement ? Où se situent les actions professionnelles de l'assistant social ?

Démarches d'apprentissage

De façon générale, l'accent pédagogique est mis sur la capacité à lire, à analyser textes et expériences, et à débattre.

Au-delà de l'éclairage de concepts, le cours invite les étudiant-e-s à une réflexion, individuelle ou collective selon la méthodologie, à partir de l'analyse d'articles, ou à partir d'exposés de l'enseignante, ou de préparation des étudiant-e-s, ou encore de support visuel (film, documentaire, ...).

Des professionnel-le-s invité-e-s à présenter leur pratique et les questionnements éthiques qui leur sont spécifiques, instaurent un débat avec les étudiant-e-s.

Par ces différents moyens, les étudiant-e-s approfondissent des concepts, des connaissances et mobilisent au long du cours leurs capacités à identifier leur positionnement, à argumenter ce qu'ils soutiennent.

Dispositifs d'aide à la réussite

- présence et disponibilité de l'enseignante
- notes de l'enseignante
- portefeuille de lecture
- travail collectif (lectures et débats) en cours

Ouvrages de référence

- Billier J.-C. (2010). *Introduction à l'éthique*. Paris: PUF.
- Collin F. (2005). Une décision est prise. In *Engagement, décision et acte dans le travail avec les familles* (p. 49-60). Bruxelles : Yapaka Temps d'arrêt.
- Delruelle E. (2006). *Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault*. Bruxelles: De Boeck.
- Ehrenberg A. (2000). *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris: Odile Jacob.
- Freud S. (1986). Deuil et mélancolie. In Freud S., *Métopsychoanalyse* (p. 148-150). Paris: Gallimard.
- Juffé M. (2005). Perte, deuils créations. In Juffé M. (dir.), *Expériences de la perte* (p. 5-22). Paris: PUF.
- Ogien R. (2009). *La vie, la mort, l'état*. Paris: Grasset.
- Russ J. & Leguil C. (2012). *La pensée éthique contemporaine*. Paris: PUF.
- Vergely B. (1997). *La souffrance. Recherche du sens perdu*. Paris: Gallimard.
- Zielinski A. (2009). De l'autonomie rêvée à l'attention aux capacités. *Gérontologie et Société* 32/131, 11-24.

Supports

- Articles et textes
- Exposés de pratiques
- DVD (film, documentaires...)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est basée d'une part sur un principe de restitution (les positions des auteurs, compréhension des concepts...), d'autre part une réflexion et un positionnement (pouvoir dégager, dans une perspective éthique, le lien et l'usage possible des connaissances abordées au cours, avec les pratiques de travail social).

L'examen est oral et individuel. Les étudiant-e-s ont un temps pour préparer leur présentation, sans disposer des notes de cours ni des articles ou travaux effectués en cours.

Dans le cadre d'une première question générale ou d'un article, l'étudiant-e est invité-e à restituer sa compréhension des concepts et l'usage qu'il peut en faire dans sa pratique d'assistant social. A partir d'une seconde question ou article portant sur les thématiques abordées par les invités, l'étudiant-e est invité-e à en expliciter les enjeux éthiques, à en développer les tenants et aboutissants, les valeurs mobilisées, et ainsi à identifier et argumenter sa position sur le sujet.

L'évaluation de la seconde session est identique à celle de la première session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales de philosophie politique			
Code	11_SOAS3B27ASLG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours est une invitation à (apprendre à) prendre position face aux principales problématiques qui se jouent actuellement en Belgique au sein des secteurs type du métier d'AS (santé mentale, grande précarité et pauvreté, aide à la jeunesse, immigration, logement, etc.). Le cours tend également à fournir les outils théoriques et critiques susceptibles d'aider les travailleurs sociaux à prendre du recul et se positionner face à ses problématiques.

Les objectifs du cours sont :

- Donner aux étudiant-e-s les outils conceptuels qui leur permettent de se construire une représentation claire et lucide des enjeux actuels de l'action solidaire (crise du lien social, nouvelles formes d'exclusion, crise mondiale des réfugiés, droits de l'homme, urgences humanitaires, etc.).
- Leur permettre de développer une compréhension critique de l'actualité, en déjouant les manipulations des puissances politiques et médiatiques.
- Préparer le futur travailleur social à défendre ses projets d'action, en se forgeant une personnalité capable d'affirmer, parfois à contre-courant du modèle dominant, ses propres convictions de manière critique et argumentée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les acquis visés sont :

- I. Connaître et expliquer le contexte politique dans lequel s'inscrit le travail social.
- II. Identifier et analyser sous l'angle politique les enjeux d'une problématique.
- III. Démontrer et relier les interactions entre économique, sociale et politique.
- IV. Décrire et critiquer les politiques économiques et sociales.
- V. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel
- VI. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- comprendre et formuler avec ses mots la pensée des auteurs et des courants analysés au cours
- questionner, argumenter et synthétiser les différentes thématiques analysées au cours
- comprendre et restituer de façon critique la philosophie des politiques mises en place dans les différents secteurs analysés au cours
- appliquer les concepts et réflexions développés au cours à d'autres situations
- construire un jugement critique susceptible de justifier son action
- questionner les valeurs qui sous-tendent l'action sociale
- comprendre un texte ou un livre de philosophie politique
- comprendre et synthétiser les textes travaillés au cours et/ou à domicile

- saisir les mécanismes de l'engagement et de la participation citoyenne
- mettre en débat les questions politiques et sociales actuelles

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours évolue chaque année, voici quelques problématiques chroniquement travaillées :

- La question des fondements de l'institution symbolique du politique, la Realpolitik, les rapports de force et « la politique des choses ».
- La question de l'évaluation, du contrôle, de l'enfermement (prisons, immigration, centres fermés).
- La question de la liberté individuelle, collective et sociétale (de quoi, au juste, sommes-nous libres ?).
- La question de la lutte pour la reconnaissance (les minorités, les anormaux, les « sans »).
- La question de la propagande médiatique en régime démocratique.
- La question de l'impact de la technique et des nouvelles technologies dans notre rapport au monde, aux autres et à nous-mêmes.
- La problématique de l'endettement structurel.
- La question de la construction sociale de la réalité, etc.

De nombreux·ses intervenant·e·s, spécialistes et militant·e·s, viendront présenter et réfléchir leur pratique et exposer les principaux défis et enjeux actuels de leur domaine d'action (à titre d'exemple : secrétaire général de la Ligue des Droits de l'homme ; WOPS de nuit ; grande précarité ; santé mentale ; parlementaire et sénatrice ; comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde ; immigration et centres fermés ; métier d'AS en prison ; L'Autre lieu asbl, etc.

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux — Intervenants extérieurs — Lectures — Visionnages de films et documentaires

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance questions-réponses à l'issue de chaque cours. Préparation à l'examen lors du dernier cours

Ouvrages de référence

Les ouvrages de référence sont nombreux et évoluent chaque année. La liste plus complète sera communiquée dans le cadre du cours.

- Adorno T.W. & Horkheimer M. (1947). *La dialectique de la raison. Fragments philosophiques*. Paris: Gallimard.
- Badiou A. (1998). *Abrégé de métapolitique*. Paris: Seuil.
- Bourgeois, B. (1990). *Philosophie et droit de l'homme. De Kant à Marx*. Paris: PUF.
- Bouveresse J. (2001). *Schmock ou le triomphe du journalisme. La grande bataille de Karl Kraus*. Paris: Seuil.
- Bricmont J. (2005). *Impérialisme humanitaire. Droits de l'homme, droit d'ingérence, droit du plus fort ?* Bruxelles: Aden.
- Chomsky N. & Herman E. (2008). *La fabrication du consentement. De la propagande médiatique en démocratie*. Marseille: Agone.
- Deleuze, G. (1990). *Pourparlers 1972-1990*. Paris: Minuit.
- Granel, G. (1990). *Ecrits logiques et politiques*. Paris: Galilée.
- Halimi, S. (2006). *Le grand bond en arrière. Comment l'ordre libéral s'est imposé au monde*. Paris: Fayard.
- Heidegger, M. (1958). *Essais et conférences*. Paris: Gallimard.
- Milner, J.-C. (2011) *Court traité politique 1*. Lagrasse: Verdier.
- Nancy, J.-L. (1988). *L'expérience de la liberté*. Paris: Galilée.
- Pignarre, P. & Stengers, I. (2005). *La sorcellerie capitaliste. Pratique de désenvoûtement*. Paris: La Découverte.
- Richir, M. (1991). *Du sublime en politique*. Paris: Payot.
- Žižek, S. (2007). *Vous avez dit totalitarisme ? Cinq interventions sur les (més)usages d'une notion*. Paris: Éditions Amsterdam.

Supports

Textes et notes de cours des étudiant·e·s.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral en première et en deuxième session. L'examen vérifie le degré de compréhension des textes, thèses et interventions qui jalonnent le cours. Afin de suivre le fil de nos démonstrations, la présence au cours est obligatoire et fait partie de la cote finale pour 2 points. Seule une absence sans motif légitime sera tolérée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politiques culturelles			
Code	11_SOAS3B27ASLH	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours permettra aux futurs assistants sociaux de découvrir différents dispositifs et pratiques inscrits dans le champ culturel. Beaucoup d'inégalités persistent. Nous verrons comment l'art et la culture sont des vecteurs potentiels d'émancipation sociale.

Les objectifs du cours sont :

- Découvrir qu'à côté des droits économiques et sociaux, il y a aussi les droits culturels.
- Appréhender et analyser ce qu'est une politique culturelle. Repérer quelques enjeux : démocratisation culturelle ou démocratie culturelle, la logique des acteurs, le rôle et la place actuelle de l'art dans la sphère culturelle et sociale (suivi du cours de pratiques artistique en B2).
- Construire une grille de lecture des pratiques artistiques et culturelles.
- Réfléchir le rapport entre le social, l'art et la culture ; les articulations entre le travailleur social, l'acteur culturel et l'artiste.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Nommer et dire avec ses mots les différents secteurs du champ culturel.
- Identifier les enjeux des pratiques culturelles et artistiques pour le métier d'assistant social.
- Avoir un point de vue argumenté (en tant que T.S.) sur les politiques et dispositifs culturels.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les écoles sociales et les assistants sociaux s'ouvrent à la dimension culturelle et artistique, nous commencerons par faire le point sur cette évolution.

Les définitions de « la culture », de « l'art » sont d'abord des conceptions du monde. Cela conduira à réfléchir la fonction de la culture, de l'art et d'une politique culturelle dans la société.

Cette première partie permettra de construire une grille de lecture des pratiques et des politiques culturelles et artistiques. Quatre secteurs seront présentés aux étudiant-e-s. Chaque étudiant-e sera invité-e à choisir un secteur qui sera l'objet de sa recherche personnelle. Cette recherche, accompagnée par le groupe et l'enseignante, sera alimentée par une interview d'un acteur œuvrant dans le secteur choisi.

Les quatre secteurs sont :

- Les pratiques artistiques : initiatives artistiques en lien avec le social, que ce soit dans le domaine du : théâtre, cinéma, musique, art thérapie, la littérature, l'article 27, le statut des artistes.
- L'éducation permanente : expériences menées par le monde associatif et les maisons de jeunes, rôle des travailleurs sociaux.
- Les médias : la presse écrite, la RTBF, les TV communautaires, le net ; impact sur la vie sociale et culturelle.
- La diffusion culturelle : rôle des centres culturels et autres institutions et dispositifs culturels – Sens/place des travailleurs sociaux dans les centres culturels.

Durant la deuxième partie du cours, une ou deux visites sur le terrain couplée(s) au visionnement d'un spectacle seront organisées. Elles auront comme objectif l'observation d'une pratique. Cette dernière sera mise au travail à partir de la grille de lecture élaborée.

La troisième partie visera à construire une synthèse des regards posés sur le terrain en réfléchissant l'articulation possible entre pratiques culturelles, artistiques et travail social et en identifiant les enjeux d'une politique culturelle.

Démarches d'apprentissage

- Construction d'une grille de lecture sur base de débat interactif et de lecture collective de textes puisés dans une farde de lecture remise aux étudiant-e-s lors du premier cours.
- Présentation des quatre secteurs du champ culturel avec des vidéos, invités et/ou visites sur le terrain.
- A partir d'un questionnaire réalisé au cours, les étudiant-e-s seront invité-e-s à réaliser une interview d'un acteur culturel œuvrant dans un des quatre secteurs choisis.
- Le contenu et une première analyse des interviews seront présentés au cours. Débats, apport réflexif aboutiront à une synthèse finale.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignante se tiendra à la disposition des étudiant-e-s pour accompagner leur travail et répondre aux questions.

Ouvrages de référence

- Une farde de lecture et bibliographie seront remises aux étudiant(e)s au début du cours. Elles contiendront des références d'ouvrage, de sites internet et d'articles sur les thématiques abordées.

Supports

Exposés théoriques, débat à partir de l'apport des étudiant-e-s, écoute de témoignages d'acteurs culturels, vidéos, visites sur le terrain, farde de lectures, repères bibliographiques.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un travail écrit sera demandé.

Il comprendra : la retranscription de l'interview, son analyse en lien avec les données du cours et un point de vue personnel sur le rapport entre pratiques culturelles, artistiques et travail social.

Les modalités et critères d'évaluation sont identiques en première et en deuxième session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politiques migratoires et condition d'exil			
Code	11_SOAS3B27ASLI	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours permettra de comprendre et d'analyser les enjeux des politiques migratoires contemporaines des déplacements humains dans le monde, en Europe et en Belgique. Un focus régulier aidera à la compréhension des faits et des tragédies évoquées dans les médias.

A partir d'une posture d'assistant-e social-e, il s'agira de s'outiller pour "accompagner" au mieux la personne en exil. Nous porterons un regard en amont (sur les politiques) et en aval (sur les situations des personnes) afin d'envisager les perspectives de travail social, le rôle de l'assistant-e social-e dans l'accueil, l'accompagnement et la défense de la personne migrante.

Les objectifs du cours sont :

- **Identifier** les cadres législatifs, les statuts administratifs, mais également les pratiques associatives et institutionnelles et **tenter** de répondre à la question suivante : comment le travailleur social se situe-t-il dans ses rapports à son institution et à ses propres valeurs ?
- **Analyser** l'apparition de l'immigration dans le débat politique actuel et ses conséquences sur le travail social
- **Retracer** des trajectoires migratoires à partir de témoignages singuliers, des récits de vie, d'expériences migratoires récentes de femmes, d'hommes et d'enfants
- **Aborder** les causes et les motivations à l'exil, les contextes géopolitiques, les conflits armés, les impacts environnementaux ou encore des conséquences des inégalités sociales et économiques sur les déplacements des personnes
- **Comprendre** ce qui se vit derrière la catégorie globalisante de migration et déconstruire les idées reçues
- **Discerner** mobilisations et les formes de résistances aux politiques d'immigration en Belgique et en Europe.
- **Concevoir** des pistes de changement pour améliorer l'accueil et les réponses politiques aux réalités migratoires actuelles

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- **Comprendre** les phénomènes migratoires contemporains dans leur complexité - processus à la fois macrologiques et inter-reliés mais répondants à des phénomènes localisés.
- **Connaître et utiliser** pertinemment les différentes notions et concepts travaillés durant le cours.
- **Connaître** les institutions internationales et nationales de prises de décisions politiques et administratives.
- **Identifier**, en Belgique, les institutions qui accompagnent les personnes migrantes ou les demandeurs de protection internationale.
- **Se positionner**, en tant qu'assistant-e social-e, dans des situations telles que l'accompagnement d'une

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Les personnes déplacées dans le monde

Sur base de données quantitatives et de cartographies des phénomènes migratoires, nous verrons les pays de départ et d'accueil, les libertés et contraintes de circulation. Une approche qualitative permettra de comprendre les motivations à l'exil.

2. L'Europe et le système Schengen

Les politiques migratoires en Europe et les prises de décisions seront analysées (les accords de Dublin, la politique de visas, les systèmes de contrôle, les formes de détentions, les enjeux géopolitiques, les marges telles que les campements aux frontières).

3. Les politiques migratoires en Belgique

Nous comprendrons le rôle des administrations et du secrétaire d'état, des institutions, des ONG et des associations.

4. La singularité du parcours migratoire

Nous verrons la nécessité de donner la parole à la personne migrante et de comprendre, par le « décentrement culturel » ce que vivent les personnes exilés.

5. Etudes de cas

Nous évaluerons ce qui se passe aux frontières à partir d'exemples concrets : Calais, Ceuta-Melilla, Malte, Lampedusa, Idomeni, Vintimille, Paris, Bruxelles.

6. Les traumatismes de l'exil

Les souffrances psychiques et physiques accompagnent les personnes déplacées, leurs imaginaires évoluent, au rythme des errances, dans les espaces d'attentes. Nous verrons comment accompagner les personnes souffrant de stress post-traumatique.

7. Les postures des travailleurs sociaux

Les assistants sociaux sont confrontés à leurs propres systèmes de représentation, à leurs valeurs et doivent répondre à des exigences institutionnelles précises. Quelle posture avoir, dans l'intérêt de la personne qu'ils ou ils accompagnent ?

8. Une analyse critique des phénomènes migratoires

Travailler le social, c'est pouvoir se forger une opinion claire, comprendre les enjeux et s'outiller pour accompagner les personnes. Pour se faire il s'agit de pouvoir, aux travers d'approches scientifiques diverses, déconstruire les catégories et les idées reçues, comprendre les logiques qui influencent leurs actions, interpellier les pouvoirs politiques en tant que témoins précieux des difficultés rencontrées par les personnes qu'ils accompagnent.

Démarches d'apprentissage

La méthode de travail, outre les exposés et les lectures, fera appel à des matériaux de terrain ou provenant de pratiques de terrain ainsi que, dans les limites de celles-ci, à l'expérience de chacun-e.

Une partie significative du cours sera utilisée pour inscrire les étudiant-e-s dans une démarche de recherche encadrée par l'enseignant sur des thématiques d'actualité liées à l'immigration.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Le déroulement du cours repose, dans les limites du possible (en fonction du nombre d'étudiant-e-s), sur une dynamique interactive. L'échange entre étudiant-e-s ainsi qu'avec l'enseignant sera privilégié dès le début du cours.
- De nombreux supports seront fournis par l'enseignant ou visionnés en groupe. Chaque partie du cours sera ainsi soutenue par différents supports et matériaux travaillés en groupe. Des intervenant-e-s extérieur-e-s, expert-e-s d'une thématique vue au cours, seront également invité-e-s.

Ouvrages de référence

Principaux ouvrages de référence:

- Agier, M. (2013). *Campement urbain. Du refuge naît le ghetto*. Paris: Éditions Payot et Rivages.
- Briké, X. (2017). *L'expérience de l'exil au travers du regroupement familial, Mythes, procédures et déracinements*. Louvain-la-Neuve: Éditions Academia.

- Felder, A., (2016). *L'activité des demandeurs d'asile. Se reconstruire en exil*. Toulouse: Éditions Eres .
- Lacroix, T., (2016). *Migrants. L'impasse européenne*, Paris: Armand Colin.
- Migreurop, (2017). *Atlas des migrants en Europe. Approches critiques des politiques migratoires* (3e édition). Paris: Armand Colin.
- Rodier, C., (2016). *Migrants et réfugiés. Réponses aux indécis, aux inquiets et aux réticents*. Paris: La Découverte.
- Wihtol de Wenden, C. (2017). *Faut-il ouvrir les frontières ?* Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Rapports de référence:

- L'Auberge des migrants - France (avril 2018). Rapport sur les expulsions forcées à calais : confiscations et destructions des abris des exilés.
- La Cimade - France (avril 2018). Rapport d'observation : Schengen : Frontières intérieures et extérieures dedans, dehors : une Europe qui s'enferme. Observations des dispositifs de surveillance et de tri aux frontières de la France, de la Hongrie et en méditerranée.
- Eurostat - (2018). Communiqué du 19 avril 2018 : Décisions sur les demandes d'asile dans l'UE, 67. Consulté à l'adresse : <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/8817685/3-19042018-AP-FR.pdf/89ae56ea-112c-456b-ba05-7944733f6de1>.
- Gisti - France (décembre 2017). Villes et hospitalités. Plein droit n°115.
- Migreurop - France (mars 2017), Les notes de migreurop (Numéro 5) : Externalisation tous azimuts : de l'arrangement UE-Turquie aux Migration Compacts en Afrique ».

Supports

- Documents distribués en cours de séances.
- Support vidéos et photographiques, articles et recherches postées sur la plateforme Claroline.
- Offre de références bibliographiques.
- Rencontres avec l'enseignant pour l'encadrement des travaux de recherche.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera sur base d'un travail écrit individuel à partir d'une thématique choisie par l'étudiant-e (et validée par l'enseignant) et d'un entretien avec une personne ayant fait l'expérience d'un parcours d'exil. Le travail fera référence aux matières vues au cours, aux supports utilisés ainsi qu'aux présentations éventuelles des étudiant-e-s et de personnes invitées. Il s'agira d'évaluer la capacité de l'étudiant-e à connaître et utiliser adéquatement les outils et concepts travaillés dans le cadre du cours. Des consignes plus précises d'évaluation seront données dans le cadre du premier cours.

2ème session

Un travail écrit individuel portant sur la matière de cours et sur les différents supports utilisés.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politiques d'insertion socioprofessionnelle			
Code	11_SOAS3B27ASLJ	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eric ALBERTUCCIO (eric.albertuccio@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le travail et plus particulièrement l'emploi sont plus que jamais une source d'intégration économique et sociale au sein de la société. L'absence d'emploi est, de ce fait, source d'exclusion. Dès lors, tous les niveaux de pouvoirs, de l'Europe aux régions, développent des stratégies et des politiques liant inclusion, formation et emploi.

Les travailleurs sociaux sont confrontés aujourd'hui à ces différentes réalités d'exclusion d'une part et aux politiques actives d'emploi qui tendent à répondre à ces exclusions d'autre part.

Les objectifs du cours sont :

- Identifier les différents contextes et sources d'exclusion socio-économique.
- Pouvoir comprendre de manière critique les politiques qui visent à remédier aux inégalités dans l'accès à l'emploi et à la formation ainsi que les logiques à l'œuvre dans les politiques et dispositifs d'insertion socio-professionnelle.
- Clarifier le rôle et les pratiques du travailleur social en regard des contextes d'une part et des politiques d'emploi d'autre part.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

1. Identifier les contextes sociaux, économiques et culturels liés à l'exclusion socioéconomique. Les décrire et expliquer les phénomènes à l'œuvre.
2. Identifier les contextes politiques et institutionnels qui sont impliqués dans les politiques d'insertion socioprofessionnelles. Les décrire, expliquer leurs rôles, leurs relations et les enjeux qui les lient.
3. Analyser des pratiques d'acteurs de l'insertion socioprofessionnelle. Identifier leurs objectifs et méthodes. Expliquer leur position et leur fonction dans le contexte institutionnel et politique. Expliquer leur rôle et leur fonction par rapport aux contextes d'exclusion
4. Comparer les différents acteurs, analyser la pertinence de leurs actions au vu des contextes, critiquer les politiques d'insertion au vu des différents contextes et de l'expérience des acteurs.
5. Identifier les fonctions du travail social face aux différents contextes et enjeux. Expliquer les conséquences et enjeux du travail social face à ces contextes. Se positionner de façon argumentée et critique en tant que travailleur social par rapport aux politiques d'insertion socioprofessionnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contexte "social" : Qui sont ces "adultes, demandeurs d'emploi, très éloignés du marché de l'emploi" ?

Comprendre qui sont les personnes concernées par les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle.

Les chiffres du chômage, structure en termes d'âge, sexe, niveau de qualification, durée d'inactivité professionnelle...

Impacts sur les personnes en termes d'inclusion et de pauvreté : revenus, santé, logement, famille...

Contexte "éducatif": système scolaire et système formatif

- Le système d'enseignement
- Le système de formation
- Enseignement et formation, leur rôle dans la production des inégalités : retards et échecs scolaires, les filières comme système de relégation, quasi-marché scolaire... Enjeux des politiques mises en place pour lutter contre les inégalités scolaires : discriminations positives, revalorisation des filières techniques et professionnelles : école de devoirs, enseignement en alternance (CEFA, systèmes d'apprentissage professionnel...), orientation et accompagnement psycho-social (médiation scolaire, CPMS, initiatives de coordination...).

Contexte "économique" : les chiffres de l'emploi, le rapport au travail

- Un marché de l'emploi en évolution : pénuries, flexibilité, précarité au travail...
- Evolution de la valeur « travail » dans le contexte de l'évolution de l'emploi (chômage, inégalités d'accès, flexibilité, travail et insertion...)

Contexte "politique": Des choix politiques en réponse aux questions d'emploi, d'éducation et d'insertion

Un cadre légal comme moyen de lutte contre l'exclusion sociale : accompagnement et contrôle, évolution du rôle de l'Etat, des institutions et du demandeur d'emploi.

L'UE au travers de la stratégie "Europe 2020", des déclarations et des recommandations aux états en faveur:

- d'une économie de la croissance et de la compétitivité,
- d'une société de la connaissance,
- d'une société inclusive.

L'Etat fédéral et la région wallonne à la manœuvre :

- Le plan fédéral d'accompagnement des chômeurs
- Le décret d'accompagnement individualisé des chômeurs

Contexte institutionnel, l'organisation du secteur de l'insertion socioprofessionnelle

- Présentation de dispositifs de formation relevant du champ de l'ISP : Forem formation, les MIRE, l'IFAPME, l'AWIPH, les CPAS, les CISP (EFT/OISP), la promotion sociale, les CEFA, les régies de quartier, les centres de validation des compétences...
- Présentation des dispositifs d'emploi relevant du champ de l'ISP : Les entreprises d'insertion, les entreprises de travail adapté...
- Présentations d'acteurs de l'accompagnement des chômeurs partenaires de l'ISP : L'Onem, Forem conseil, les syndicats...
- Focus sur les CISP : histoire du secteur, ses valeurs, ses particularités pédagogiques.

Analyse : Enjeux des politiques et dispositifs institutionnels mis en place (avancées et limites)

- Rencontre de 5 acteurs, représentants de dispositifs différents, actifs dans le champ de l'ISP.
- Sur base d'une grille d'analyse qui sera proposée au cours, construction d'une réflexion à propos des enjeux, des atouts, des difficultés et des limites des politiques d'insertion et des dispositifs institutionnels.
- Perspectives : par rapport à ces analyses relevant les limites et les atouts, quelles perspectives pour l'ISP. Les demandeurs d'emplois concernés et les institutions d'ISP sont tiraillés entre les fonctions d'émancipation d'une part et de normalisation d'autre part. Pourtant, l'approche par les "capabilités" ouvre des perspectives.

Démarches d'apprentissage

Pour permettre aux étudiant-e-s d'atteindre les différents acquis d'apprentissages visés, les démarches d'apprentissage seront variées :

- Cours magistral pour les contenus plus théoriques
- Intervention de personnes extérieures pour les contenus illustrant des pratiques
- Travail de groupe pour les contenus visant l'analyse et le positionnement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les contenus seront abordés de façon cohérente et chronologique afin de permettre aux étudiant-e-s d'évoluer dans leur compréhension et leur réflexion : contextualisation du cours, éléments théoriques de compréhension et

d'analyse, support d'analyse, éléments pratiques, travaux d'analyse.

Le travail d'analyse sera répété plusieurs fois et réalisé en sous-groupe. Ces travaux feront l'objet d'une correction collective.

L'évaluation se basera sur la même méthodologie que le travail d'analyse ayant fait l'objet d'exercices.

Ouvrages de référence

Une bibliographie détaillée sera fournie par l'enseignant au début du cours.

Supports

- Supports PPT
- Grille d'analyse
- Supports vidéos
- Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

En 1ère session

L'évaluation prendra la forme d'un examen écrit. Elle vise à l'intégration du cours. Elle cherche à vérifier la compréhension du secteur de l'insertion, de ses contextes, de ses enjeux. Elle vise aussi à encourager l'étudiant-e à poser un regard critique sur les politiques existantes et une réflexion sur sa posture professionnelle.

Lors de l'examen, un sixième acteur de l'ISP viendra témoigner. L'étudiant-e sera ensuite invité-e à traiter le témoignage en utilisant la grille d'analyse vue au cours. Il lui sera demandé de positionner l'acteur dans le champ de l'ISP, d'identifier sa fonction et ses particularités, de définir la place de cet acteur par rapport à ces partenaires ainsi que par rapport au public. L'étudiant-e sera enfin invité-e à poser un regard critique sur l'action de cet acteur à la lumière des enjeux, atouts, limites et perspectives de l'ISP.

En 2ème session

L'évaluation prendra la forme d'un travail écrit individuel.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Tvs	100

Exe = Examen écrit, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique d'inclusion et handicap			
Code	11_SOAS3B27ASLK	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours "Politique des personnes handicapées" a pour objectif d'alimenter la réflexion et le regard critique des étudiant-e-s sur les thématiques suivantes :

- Va-t-on, au delà de la question de l'intégration des personnes handicapées, vers une société inclusive?
- Dans cette perspective, quels sont les enjeux du secteur du handicap mais également les défis et enjeux qui interrogent le travail social et l'ensemble de la société?
- Quels sont les rôles et les pratiques des travailleurs sociaux dans ce cadre?

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable :

1. Identifier les différents acteurs, interpréter leur logique, leurs motivations et leurs intérêts et ce au sein du secteur des personnes handicapées
2. Expliquer l'évolution des pratiques et des politiques;
3. Définir et discuter de concepts-clé liés au secteur du handicap (intégration, inclusion, autonomie, handistreaming,...);
4. Expliquer et analyser les enjeux majeurs du secteur (le manque de place, "Nothing about us without us",...)
5. Repérer et critiquer les politiques, tant au niveau d'institutions ou services qu'à un niveau plus macro: les politiques menées en Belgique et les visions du handicap qui y sont liées mais également au niveau international avec la Convention de l'ONU des droits des personnes handicapées.
6. Développer un regard critique sur les politiques mais également sur les pratiques et rôles des travailleurs sociaux.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Dans une optique d'analyse à différents niveaux des enjeux actuels une partie du cours sera consacrée à la présentation de différents apports théoriques et concepts tels que:

- les acteurs principaux (personnes handicapées, parents, professionnels, politiques);
- les différents types de handicaps et situations de handicap;
- certaines visions, approches des personnes handicapées (modèle médical/modèle social);
- des concepts (intégration, inclusion, personne en situation de handicap,...)
- la convention de l'ONU des droits des personnes handicapées, ainsi que d'autres leviers pour garantir les

droits des personnes handicapées.

Des débats avec différents acteurs: personnes en situation de handicap, professionnels,... et des liens avec les expériences de stage des étudiant-e-s permettront d'interroger ces visions et concepts.

Démarches d'apprentissage

Alternance de méthodes pédagogiques:

- cours magistraux
- discussions, partages d'expériences
- débats et rencontres avec des intervenants extérieurs
- supports vidéo
- moments de synthèse
- lectures de textes
- participation à un colloque ou à une journée d'étude
- visites de services ou d'institutions.

Et ce afin d'être au plus près des enjeux actuels et de construire une ensemble une analyse et un regard critique.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Chaque cours fera l'objet d'une synthèse en fin de séance
- Des supports (Powerpoint entre autres) seront disponibles
- L'enseignante invite les étudiant-e-s à poser les questions ou prendre rendez-vous afin d'aborder les questions qui se posent.
- La dernière séance du cours fera l'objet d'une récapitulatif.

Ouvrages de référence

Les ouvrages et articles de références seront communiqués lors de chaque séance de cours.

Supports

L'enseignante communiquera un plan lors de chaque séance de cours ainsi que les supports qui seront utilisés (présentations, articles,...). Au fur et à mesure des cours, des références seront proposées pour permettre aux étudiant-e-s d'aller plus loin dans la réflexion.

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

Examen oral portant sur le contenu du cours et sur le travail individuel réalisé dans le prolongement de la journée d'étude/le colloque auquel(le) l'étudiant-e a participé.

L'examen vérifiera la capacité de l'étudiant-e de maîtriser les acquis d'apprentissages énoncés ci-dessus. C'est davantage une capacité d'utiliser les concepts dans un lien avec la pratique du travail social qui sera valorisée. Le travail individuel fera l'objet d'un échange lors de l'examen. Il est attendu de l'étudiant-e qu'il puisse, d'une part, restituer des propos retenus de cette journée d'étude, et d'autre part, de développer un point de vue personnel argumenté.

2ème session

Travail écrit et individuel d'analyse de la pratique du travail social au regard des contenus (théoriques, rencontres, lectures,...)vus au cours.

Le travail consistera en une lecture d'un livre.

L'étudiant-e devra démontrer sa capacité à faire des liens avec :

- d'autres lectures ou ressources (film,...) ;
- les contenus des cours (interventions extérieures, supports ou apports du titulaire) ;
- la pratique du travail social.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Tvs	100

Exo = Examen oral, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique de santé			
Code	11_SOAS3B27ASLL	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christian LEONARD (christian.leonard@helha.be) Hervé AVALOSSE (hervé.avalosse@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours contribue à la construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques. Les soins de santé ne sont qu'un des domaines de l'existence où l'on perçoit, vit ou subit les enjeux sociétaux, moraux et anthropologiques, il s'agit toutefois d'un domaine qui cristallise la plupart de ces enjeux.

Ainsi, le cours permet au futur travailleur social de participer activement à l'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités.

Les objectifs du cours sont :

- Donner les clés pour repérer les enjeux politiques, économiques, sociaux, philosophiques et éthiques auxquels est confronté le système de protection sociale belge et tout particulièrement le système de soins de santé ;
- Renforcer la capacité de s'indigner face aux multiples facettes du maintien ou du développement des inégalités qui touchent les habitants d'un des pays les plus riches du monde ;
- Susciter une réflexion qui permette de se situer d'un point de vue sociétal tant personnellement que professionnellement ;
- Favoriser la capacité des futurs travailleurs sociaux à 'autonomiser' ou 'capabiliser' les personnes avec lesquelles ils entreront en contact dans le cadre de leur travail.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable :

- De **nommer**, **énumérer** et **définir** les **concepts** qui font partie de la matière enseignée de manière personnelle, c'est-à-dire **avec ses propres mots**, en montrant ainsi qu'il a compris ces concepts et les liens entre ceux-ci ;
- De **décrire** les **enjeux** expliqués pendant le cours et de **résumer** les **raisonnements** qui établissent des liens entre ces enjeux ;
- D'**analyser** les **enjeux** dont son domaine d'action est le théâtre (même si ce domaine est extérieur, étranger aux soins de santé) ;
- De jouer un rôle d'acteur de la politique au sein de ce domaine, pas uniquement comme un instrument du système mais comme un 'veilleur' qui pourra, lorsque c'est nécessaire, faire remonter des revendications pertinentes afin de favoriser le 'vivre ensemble'. C'est ainsi que l'étudiant-e sera capable de **critiquer** le **contexte** de sa pratique et d'**argumenter** afin de **défendre** des **modifications** structurelles qu'il **juge** indispensables.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours comprend deux parties complémentaires qui sont présentées parallèlement par deux enseignants.

- Présentation rapide du système des soins de santé et des enjeux auxquels il est confronté. Mise en exergue d'un enjeu fondamental pour le système et la solidarité : la responsabilisation des patients ;
- Parallèlement, explications et illustrations des différentes formes d'inégalités qui touchent directement ou indirectement la santé.

Démarches d'apprentissage

Le cours est exclusivement donné de manière magistrale mais les enseignants invitent très régulièrement les étudiant·e·s à réagir de manière à conserver une approche interactive.

Dispositifs d'aide à la réussite

D'une part, une liste de questions exhaustive est établie de manière régulière et en fonction de la matière enseignée; d'autre, les attendus de l'examen sont travaillés avec les étudiant·e·s tout au long du cours. Les étudiant·e·s ne sont donc pas surpris·e·s par la formulation des questions, le contenu des questions reste totalement en lien avec la matière enseignée. En outre, les étudiant·e·s qui le souhaitent peuvent préparer les réponses à ces questions au fur et à mesure de l'avancement du cours et poser les questions relatives à ces réponses lors de chaque séance de cours.

Ouvrages de référence

Quelques articles sont proposés à la lecture de celles et ceux qui sont intéressés mais cette lecture n'est en rien nécessaire pour réussir l'examen. Assister au cours de manière active suffit pour acquérir les aptitudes nécessaires à la réussite de l'examen.

Afin de structurer le support à la partie du cours donnée par C. LÉONARD (2015) son livre *Libérer et responsabiliser pour refonder la solidarité*, Namur : Presses Universitaires de Namur est conseillé.

Le livre de Michael Sandel (2016). *Justice*, Paris : Albin Michel. sera également utilisé pour expliciter les postures libertarienne, utilitariste et rawlsienne.

Supports

Powerpoint très complet et structuré de manière à apporter une réponse à chaque question qui fait l'objet de la liste exhaustive.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation prend la forme d'un examen écrit.

Pour la partie relative aux inégalités de santé (enseignement d'Hervé Avalosse) , une liste de questions exhaustives seront mises au travail avec les étudiant·e·s. Pour la partie « enjeux du système » (enseignement de Christian Léonard), il sera demandé aux étudiant·e·s d'analyser une ou deux (maximum) mesure(s) prise(s) dans le domaine de la politique de santé. Les étudiant·e·s devront :

1. Déterminer à quelle(s) critique(s) de l'Etat Providence correspond(ent) la(les) mesure(s)
2. Déterminer à sur quel principe philosophique principal (implicite ou non) cette mesure est fondée
3. Imaginer, par mesure proposée, une mesure alternative en expliquant sur quel principe elle serait fondée et quels en seraient les résultats attendus.

Même si le cours est constitué de deux parties, ces deux parties n'auront pas nécessairement un 'poids' équivalent lors de l'évaluation. Tout dépendra du choix de questions effectué par les enseignants. Par exemple, il est possible que 60% des points soient octroyés pour la partie relative aux 'enjeux' et 40% à la partie relative aux 'inégalités' ou inversement. Rien n'exclut d'ailleurs qu'une question porte sur les deux parties du cours de manière à évaluer la capacité de l'étudiant à établir des liens, à synthétiser la matière et à formuler des jugements. Une seule note est octroyée sur 20 points par les deux enseignants.

Mêmes modalités et consignes en 2e session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social, jeunesse et citoyenneté			
Code	11_SOAS3B27ASLM	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans l'esprit de l'Axe 3, "Analyse globale des populations du travail social", ce cours au choix va permettre à l'étudiant-e d'appréhender de manière globale et complexe un public particulier à plus d'un titre : la "jeunesse". On dit souvent qu'une société a "les jeunes qu'elle mérite".

Public spécifique si l'on constate que la jeunesse est une population ciblée par beaucoup d'institutions en travail social (aide à la jeunesse, CPAS, organisations de jeunesse, maisons de jeunes, PMS, école, etc...).

Public spécifique également car les étudiant-e-s en formation font partie de cette jeunesse dont on parle. D'un côté, ils sont tous concernés par ce statut de jeune. Ils en font tous l'expérience. Ils la comprennent sans doute de l'intérieur (alors qu'ils ne font pas nécessairement tous l'expérience de l'alcoolisme, de la toxicomanie, de l'exclusion...). D'un autre côté, comme le dit Bourdieu, la jeunesse n'est qu'un "MOT", il n'y a pas UNE, mais DES jeunesses. D'où la nécessité d'analyser avec recul ce phénomène de la jeunesse, indissociable de l'époque et du milieu dans lequel on va la vivre.

Les objectifs du cours sont :

- Permettre aux étudiant-e-s d'entrer dans une compréhension conceptuelle de la notion de jeunesse au-delà de l'expérience personnelle qu'ils vivent en tant que jeune au quotidien.
- Permettre de découvrir et comprendre de manière plus pointue les mécanismes qui produisent la jeunesse comme catégorie sociale contextualisée dans le temps et l'espace et comme processus d'évolution des individus.
- Aider les étudiant-e-s à mieux comprendre la "fabrique sociale du sujet" aujourd'hui.
- Distinguer et différencier "LES" jeunesses, les trajectoires très différentes qui se cachent derrière l'appellation générale.
- Construire les enjeux du travail social ou socio-culturel avec des publics jeunes pour réorienter les pratiques ou inventer de nouvelles pédagogies, de nouvelles approches de ce public, notamment dans une perspective d'émancipation, de prise de parole et de formation à la citoyenneté active et critique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Construire une définition pertinente pour le travail social des concepts suivants : jeunesse, socialisation, citoyenneté.
- Comprendre les jeunes aujourd'hui dans une société en mutation dans une perspective socio-psychologique.
- Différencier clairement les notions de « jeunesse » et celle « d'adolescence ».
- Analyser l'interaction permanente entre l'action des structures sociales sur les individus et l'action possible des sujets-acteurs sur l'évolution des structures sociales à travers la théorie de la gestion relationnelle de soi.
- Comprendre la notion de socialisation et l'action des instances de socialisation (familles, écoles, médias, copains-pairs, travail...) sur la construction identitaire des personnes et des jeunes en particulier.
- Appréhender les possibilités de concevoir des pratiques sociales avec des jeunes comme un

accompagnement à la gestion relationnelle de soi.

- Analyser ses pratiques et/ou celles d'autres étudiants, mieux les comprendre, envisager les perspectives futures ouvertes par cette manière de voir.
- Comprendre, analyser et critiquer la notion de citoyenneté en général.
- Envisager les implications méthodologiques, idéologiques et politiques de cette réflexion sur les pratiques sociales et culturelles avec des jeunes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Petite sociologie de la jeunesse
- Penser la Jeunesse, passer la Jeunesse, vivre la Jeunesse
- Les voies du sujet dans une société en mutation
 - Les définitions du sujet dans les paradigmes de la sociologie classique : le paradigme de l'intégration (le ON), le paradigme de la compétition (le MOI), le paradigme de l'aliénation (le EUX), le paradigme du conflit (le NOUS)
 - La Théorie de la gestion relationnelle de soi de Guy Bajoit
 - La mutation culturelle actuelle
 - Retour sur les modèles du sujet
- Citoyenneté et politiques de la jeunesse
 - Analyse et réflexion méthodologique à partir d'une étude sur la formation à la citoyenneté en centre de jeune
- En fonction de l'intérêt des étudiants, de l'actualité... : galère, immigration, banlieues, radicalisation, jeunes du Sud, réseaux sociaux...

Démarches d'apprentissage

- D'inévitables moments d'exposés théoriques en ce qui concerne les concepts.
- Des moments de travail individuels ou en sous-groupe : lecture, discussions, analyse, synthèse.
- Eventuelles interventions extérieures prévues.
- Eventuels déplacements sur le terrain.
- Cela sera fonction de la taille du groupe, des opportunités du moment, de l'actualité...

Dispositifs d'aide à la réussite

Coaching des travaux de groupes servant à l'évaluation.

Ouvrages de référence

Bibliographie distribuée au cours, ouvrages de références disponibles au Centre de documentation.

Supports

Plans, textes, notes de cours personnelles, sites internet, bibliographie ad hoc

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

Modalités du travail-examen :

Un travail écrit en groupe nécessitant de maîtriser personnellement l'ensemble du cours sera défendu oralement.

Objectifs de l'évaluation certificative :

- Vérifier l'assimilation des concepts et grilles d'analyses proposées dans le cadre du cours.
- Vérifier la capacité d'articuler ces concepts et grilles d'analyse à des expériences ou projets personnels et professionnels et, par-là, le recul personnel, critique et constructif des étudiants par rapport à ces expériences.

Critères d'évaluation :

- Capacité de prendre distance par rapport à sa propre trajectoire de « jeune » en utilisant les notions vues au cours.
- Capacité de réfléchir aux pratiques professionnelles passées ou futures dans une perspective d'accompagnement à la gestion relationnelle de soi et de formation à la citoyenneté.

2ème session

En cas de 2ème session, les modalités précédentes ne sont plus d'application. L'examen sera remplacé par une épreuve classique sous forme d'examen oral portant sur la connaissance des textes théoriques et des expériences ayant servi de base aux analyses menées lors du cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Exo	100

Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation			
Code	11_SOAS3B27ASLN	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours "Perspectives sud-nord : travail social et mondialisation", permet d'établir des liens entre le travail social et le travail de développement au nord et au sud de la planète, de saisir les enjeux qui sous-tendent ces liens et d'envisager des pistes concrètes pour le travail social et de coopération.

Les objectifs du cours sont :

- Acquérir des clefs de lecture et de compréhension qui permettent de mettre en perspective la question du développement tant au nord qu'au sud de la planète et de situer le travail social dans le contexte de la mondialisation (réflexion sur différents modèles de développement, sur les liens entre culture et développement, sur des problématiques révélatrices des enjeux mondiaux du développement).
- Acquérir des informations de base sur différentes manières d'envisager concrètement le travail de développement et construire une réflexion sur les enjeux véhiculés par les choix méthodologiques et politiques qui sous-tendent ce travail.
- Découvrir les acteurs-clés du champ du développement.
- Découvrir des pistes de travail social tenant compte, quel que soit l'endroit où l'on travaille, de l'état des rapports nord-sud et de la mondialisation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- situer le travail social dans la question du développement et des rapports nord-sud dans un contexte de mondialisation
- effectuer des liens entre travail social, culture et développement
- citer les principaux modèles de développement et avoir conscience des enjeux qui sous-tendent chacun de ces modèles
- connaître les principaux axes du travail de développement et avoir une réflexion sur les enjeux véhiculés par les choix méthodologiques et politiques qui sous-tendent ce travail
- situer les acteurs-clés du champ du développement
- envisager des pistes de travail social concrètes qui tiennent compte, quel que soit l'endroit où l'on travaille, de l'état des rapports nord-sud et de la mondialisation

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1ère partie : mise en perspectives de la problématique

1. Modèles de développement : au départ d'un travail sur les représentations, mise en lumière des modèles de

- développement tels que proposés par Guy Bajoit, par exemple.
2. Culture et développement : la culture comme outil de décentration (Alternative Sud, Verhelst, Gossiaux, Iteco...).
 3. Identification de quelques thématiques et enjeux actuels au travers du prisme de la mondialisation (entendue ici en son sens dominant imposé; celui de la domination du capitalisme financier soutenu par l'idéologie de l'urgence humanitaire) : la souveraineté alimentaire, la souveraineté sanitaire/médicale, genre et développement, la division mondiale du travail...

2ème partie : pour une praxis du développement

1. **Axe politique** : l'action de développement, de l'avis de nombreux acteurs, passe de plus en plus par l'action politique pouvant prendre principalement deux formes inter reliées : la mobilisation des sociétés civiles en groupes de pression et l'action de lobbying vis-à-vis des acteurs de décision de manière à infléchir le cours des choses à propos de réalités injustes générées par la mondialisation centrée uniquement sur l'économique.
Quelles sont les pratiques dans ce domaine, quelles sont les méthodologies développées, comment résister à la domination des acteurs économiques, comment influencer sur les choix macro-politiques, comment articuler les choix macro-politiques et micro-politiques, comment réfléchir les mécanismes de partage, de répartition et d'appropriation du pouvoir politique ?
2. **Axe éducation au développement** : la *conscientisation* du grand public chez nous (écoles, mouvements, groupes divers...) est toujours considérée comme un travail de fond primordial qui permettra, à long terme, de modifier les rapports de force entre le Sud et le Nord, surtout si cette conscientisation prend la forme de nombreux partages d'idées partant des expériences des publics visés et favorisant les échanges entre acteurs du Sud et du Nord.
Comment sensibiliser, faire émerger une prise de conscience de l'articulation entre les inégalités du Sud et du Nord, comment articuler l'analyse des problématiques - et la diversité des causes de celles-ci - du Sud avec celles du Nord, quels outils pour quels discours ?
3. **Axe projet** : le soutien aux projets est la pratique la plus connue des acteurs de développement, qu'ils soient publics ou privés. Ce que l'on sait moins, c'est que, derrière cette pratique louable à première vue, se cachent des enjeux idéologiques et méthodologiques importants.
Comment construire un projet de développement, quels sont les critères de soutien à des projets de développement qu'ils soient du Sud ou du Nord, comment penser le travail avec les projets dans une optique de partenariat entre le Sud et le Nord, quelles places pour les partenaires ?

Démarches d'apprentissage

- Apports des expériences des participant-e-s (notamment les expériences vécues par les étudiant-e-s ayant réalisé ou allant réaliser une expérience à l'étranger)
- Apports de personnes-ressources
- Apports conceptuels (exposés, articles, vidéos, sites sur le web...)
- Analyse de l'actualité...
- Approche inductive s'appuyant aussi sur la transmission de notions de base liées aux thèmes abordés

Dispositifs d'aide à la réussite

- Le travail en petits groupes, s'appuyant le plus possible sur l'apprentissage par les pairs, permet l'appropriation progressive de la matière
- Une pédagogie inductive, partant de l'expérience des participant-e-s, favorisant la co-construction progressive de savoirs, favorise une participation maximale à l'activité et donc une intégration plus aisée de la matière appréhendée ensemble
- Des moments d'évaluation formative sont organisés tout au long de l'activité

Ouvrages de référence

Le cours s'appuie principalement :

- sur deux revues publiées par deux ONG, l'une spécialisée dans la formation, l'autre dans l'analyse :
 - La Revue *Antipodes*, éditée par l'ONG ITECO, spécialisée dans la formation des (futurs) acteurs de coopération depuis de nombreuses années ;
 - La revue *Alternatives sud*, éditée par l'ONG CETRI (Centre Tricontinental) à Louvain-la-Neuve, spécialisée dans l'analyse, en mettant particulièrement en évidence les analyses produites au sud de la planète.
 - Ces revues renvoient elles-mêmes à bon nombre de références de tous types.
- sur les dossiers et travaux publiés par les ONG belges et internationales autour d'enjeux d'actualité : la souveraineté alimentaire, la dette, la spéculation financière, l'eau, le logement...

Ces références sont constamment croisées avec des références méthodologiques en travail social.
Une bibliographie détaillée est aussi disponible sur la plateforme ConnectED.

Supports

Des supports variés viennent alimenter le cours : consultation de sites internet pour analyser la « tendance lourde » d'initiatives de développement au nord et au sud, projection de vidéos et films, rencontre de personnes-ressources, utilisation de cartes mentales, de grilles de lecture produites par des acteurs de développement, expérimentation de jeux coopératifs.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En première et en deuxième session : examen écrit portant sur l'appropriation transversale des éléments abordés.
Mêmes modalités et critères en 2e session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social et assuétudes			
Code	11_SOAS3B27ASLO	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours, de par ses apports théoriques, apportera aux étudiant-e-s un éclairage nécessaire pour une compréhension étayée de l'usage des drogues mais aussi des questions et enjeux identifiables tant sur le plan individuel, politique, déontologique et social qu'il soulève.

Il permettra aux étudiant-e-s de confronter leurs représentations initiales des consommations de produits, de les mettre au travail à partir de mises en situation, de leurs expériences de terrain, d'échanges avec des professionnels intervenant dans le champ de la toxicomanie.

Le cours donnera une visibilité des différentes actions mises en place dans le secteur de la toxicomanie - sur le plan de la prévention, de l'accompagnement et des soins - et des nouveaux dispositifs de soins envisagés compte tenu de l'évolution de la problématique.

Les débats et échanges suscités autour de différentes questions soulevées par la thématique des assuétudes permettront aux étudiant-e-s d'identifier et d'intégrer les éléments auxquels être attentifs dans l'intervention sociale mise en place auprès d'usagers de drogues, en lien avec les missions, les objectifs, l'éthique, les valeurs du travail social.

Les objectifs du cours sont :

- Amener les étudiant-e-s à prendre conscience et à confronter leurs représentations de l'usage des drogues
- Identifier et analyser les enjeux et questions (individuelles, collectives, légales, politiques, culturelles) qu'induit la consommation de produits dans un contexte donné
- Saisir la diversité des expériences de consommations en lien avec les facteurs explicatifs du recours aux produits
- Présenter les différents modèles d'intervention en toxicomanie et analyser leurs fondements, objectifs et effets attendus
- Apporter des éclairages méthodologiques pour le travail social avec des consommateurs de produits
- Mettre en débat les questions éthiques et déontologiques présentes dans l'intervention sociale auprès d'usagers de drogues
- Susciter des réflexions et questionnements quant à la place à prendre en tant que travailleur social dans l'accompagnement d'usagers de drogues en lien avec nos missions, représentations et évolutions des publics cibles

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Identifier les enjeux et questions (individuelles, collectives, légales, culturelles) soulevés par l'usage des drogues
- Identifier et mettre au travail ses représentations initiales de l'usage des drogues
- Expliquer les différents facteurs explicatifs du recours à l'usage des drogues
- Développer un positionnement professionnel dans l'analyse d'une situation proposée et de l'argumenter sur

- base des concepts vus au cours
- Formaliser un avis critique et argumenté sur une thématique ciblée vue au cours
- Resituer les éléments méthodologiques et déontologiques à prendre en compte dans l'intervention sociale auprès d'usagers de drogues
- Expliquer les particularités des différents dispositifs de soins en toxicomanie
- Opérer des liens entre l'évolution de l'usage des drogues et les modèles d'intervention mis en place

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours se subdivise en cinq parties

1. Toxicomanie et société

- Tentative de définition de la toxicomanie
- La fonction des drogues et leur image dans les sociétés humaines
- Le cadre législatif et son application

2. Les facteurs explicatifs du recours au produit et les conséquences de l'usage des drogues

- Les facteurs individuels
- Les facteurs familiaux
- les conséquences de l'usage des drogues (sur le plan social, médical, légal)

3. Les différentes approches cliniques en toxicomanie et les dispositifs de soins

- L'approche systémique
- L'approche cognitive et comportementale
- L'approche psychanalytique
- Pour une approche transdisciplinaire

4. Quelques éclairages pour une méthodologie d'intervention en travail social

5. La prévention de l'usage des drogues

- Prévenir pourquoi ?
- Prévenir de quoi ?
- Prévenir comment ?

Démarches d'apprentissage

Le cours se veut avant tout interactif. Les exposés de l'enseignante, les interventions extérieures, les présentations et analyses de situations, les exercices en sous-groupes, les reportages vidéo serviront de points d'appui aux échanges et débats.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des synthèses régulières, des exercices de mise en situation, des temps réservés aux questions des étudiant-e-s seront autant de points d'appui pour une compréhension des éléments abordés.

Ouvrages de référence

A titre indicatif, sont repris ici quelques ouvrages de référence mais une bibliographie plus exhaustive est insérée dans le syllabus.

- Taïeb, O (2011). Les histoires des toxicomanes - Récits et identités dans les addictions. Paris : PUF
- Hautefeuille, M (2012). Parole et addiction. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-psychothropes-2012-2-page-5.htm>
- Coenen, R.(2004) *Eduquer sans punir, une anthropologie de l'adolescence à risques*, Edition Erès
- Morel, A., Herve Fr., Fontaine B.(2003) *Soigner les toxicomanes*, Paris, Dunod
- Milhet, M (2006). Les traitements de substitution vus par les patients : quelle trajectoire pour quelle sortie ?. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-psychothropes-2006-3-page55.htm>
- Memmi, A (2006), *Editorial in les cahiers de prospective jeunesse, cahier numéro 39 - dossier : dépendances : assuétudes, addictions, toxicomanies,...?*, volume II, 2ème trimestre 2006
- Rosenzweig, M.(2008). Drogues et civilisations. Une alliance ancestrale. Edition De Boeck
- Rivoirard, A. (2012) dossier : Des drogues aux addictions, in revue le sociographe, numéro 39, Editions du champ social

- Jauffret-Roustide, M (2010), "Narcotiques anonymes, une expertise profane dans le champ des conduites addictives centrée sur le rétablissement, la gestion des émotions et l'entre-soi communautaire", in Pensée Plurielle, les conduites addictives : un débat complexe - n°23
- Slingeneyer, T et Muys, M (2006) - L'usage problématique de drogue : réflexions sur l'introduction d'un concept à connotation médicale dans la législation belge - in les cahiers de prospective jeunesse - cahier n°38 - Dossier Enjeux de lois - volume 11, 11-21

Supports

- Un syllabus (qui ne dispense pas l'intérêt d'une prise de notes), une bibliographie et des documents de travail seront distribués aux étudiant-e-s.
- Supports vidéo.
- Interventions de personnes ressources.

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

Un examen écrit en portant sur l'appropriation transversale des contenus enseignés et travaillés.

L'évaluation portera sur :

- La vérification des connaissances et la compréhension des thèmes abordés lors des séances.
- La compréhension des enjeux traités au travers des différents supports (vidéos/reportages, exposés du professeur, textes travaillés au cours, thèmes abordés par les intervenants extérieurs)
- La capacité de développer un positionnement professionnel dans l'analyse d'une situation proposée et de l'argumenter sur base des concepts vus aux cours.
- Respect des critères de forme (présentation, maîtrise de l'expression écrite, orthographe)

2ème session

Mêmes modalités et critères qu'en première session

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales de sociologie de la famille			
Code	11_SOAS3B27ASLP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dans un registre de formation à des compétences professionnelles, le cours vise à développer la connaissance, la compréhension et l'analyse des situations familiales que les travailleurs sociaux rencontreront et des acteurs avec lesquels ils interagiront.

Dans un registre analytique et critique, le cours contribue à développer la compréhension de la diversité des expériences contemporaines ainsi que des transformations culturelles, politiques et sociales des familles.

Enfin, l'expérience du lien familial n'est pas seulement un terrain d'action sociale ou un objet d'analyse critique. C'est un vécu de chacun. Dans ce sens, le cours peut également contribuer à une réflexivité sur notre expérience dans le respect de la trajectoire de chacun.

Les objectifs du cours sont :

- Décrire les formes d'expériences familiales contemporaines à travers les relations de couple, les relations entre les générations et les relations de genre selon les approches diachroniques et synchroniques.
- Saisir la diversité des expériences de ces relations dans un registre empirique et utiliser ou construire des grilles d'analyse de ces situations, notamment pour éclairer la dynamique des acteurs du lien familial.
- Interroger les politiques publiques et les dispositifs sociaux à l'égard des configurations familiales.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- retracer les grandes évolutions des familles lors des deux grandes transitions démographiques de la modernité ;
- identifier les types familiaux principaux de l'Europe et du Moyen-Orient ainsi que les systèmes d'alliances et de parenté
- commenter et analyser des documents (écrits, audiovisuels ou numériques) contemporains d'un point de vue synchronique : comment les acteurs vivent-ils leurs expériences (couple, genre, intergénérationnel)?
- décrire et critiquer quelques dispositifs politiques et sociaux qui concernent les familles et en relation avec la pratique du travail social

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction :

- La famille introuvable ?

- Approches diachroniques et synchroniques, outils théoriques ;
- Familles ici et ailleurs : typologies.

Partie 1. De la famille institution à la famille relationnelle

- Aspects morphologiques
- Les fonctions de la famille
- Les relations interpersonnelles
- Les rapports hommes-femmes
- L'institutionnalisation de la famille

Partie 2. Configurations familiales contemporaines

- Les tensions de la deuxième modernité
- Relations de couple
- Relations intergénérationnelles
- Relations de genre et rapports sociaux de sexe

Partie 3. Les familles dans l'espace public : politiques et dispositifs sociaux.

(Par exemple Ecole – Justice – Action sociale – Sécurité sociale – Santé – Fiscalité)

Démarches d'apprentissage

- Alternance de cours magistral et de moments interactifs ;
- Projection de documents écrits et audiovisuels suivis de discussions ;
- Intervention de personnes extérieures (pour la partie 3).

Dispositifs d'aide à la réussite

- Mise au point en début de chaque cours ;
- Rendez-vous individuels ou de groupes d'étudiant-e-s à la demande.

Ouvrages de référence

Auteurs de référence : DE SINGLY, MARQUET, TODD, KAUFMANN.

Supports

Tous les supports sont postés sur la plateforme Claroline :

- notes de cours et power point ;
- documents (y compris les supports audiovisuels et numériques) ;
- cartes (systèmes familiaux) ;
- textes des auteurs de référence ;
- modalités d'évaluation ;
- consignes du travail en binôme.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Un travail écrit en binôme autour d'un document récolté par les étudiant-e-s qu'ils confronteront à une lecture validée ou suggérée par le professeur ; les modalités du travail seront précisées au cours et dans un document disponible sur claroline. Selon les possibilités de l'agenda et la taille du groupe, les travaux écrits feront l'objet d'une courte présentation.
- Un examen écrit comportant une question de synthèse sur le cours et une question d'analyse d'un document.

Pondérations

--	--	--	--

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation					Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social et vieillissement			
Code	11_SOAS3B27ASLQ	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Xavier DE CLEYRE (xavier.de.cleyre@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours permettra d'avoir une approche nuancée de la personne âgée avec une remise en question de l'image négative du vieillissement et de la notion de dépendance qui y est associée. Le paradoxe de la vieillesse n'est-il pas de maintenir l'autonomie dans la dépendance ?

Il analysera, tant sur le plan collectif qu'individuel, toute la complexité du vieillissement. Comment prendre conscience de l'ambivalence de chacun face à la vieillesse parfois idéalisée mais également perçue comme une catastrophe ?

Comment se positionner en tant que futur travailleur social face à ce double enjeu social : d'une part, il existe une intensification de l'action en faveur des personnes âgées mais d'autre part, cela n'empêche pas leur ségrégation ?

Dans tous les pays occidentaux, le vieillissement démographique est un phénomène commun. Concernant les politiques socio-économiques, il faut de plus en plus faire face à la croissance de l'espérance de vie. C'est un des défis de ce 21ème siècle.

Comment les jeunes et les vieux pourront-ils cohabiter dans la société actuelle ? Peut-elle évoluer vers une solidarité intergénérationnelle qui accepte positivement le vieillissement ou va-t-elle le subir ? Comment mener une large réflexion qui permettra de reconnaître pleinement le rôle des aînés ?

Les objectifs du cours sont :

- Travailler avec les étudiant-e-s leur propre représentation de la personne âgée.
- Prendre conscience de la place réservée à la personne âgée dans nos sociétés au fil du temps et de la représentation sociale qui s'est construite à partir de là.
- Connaître les caractéristiques psychologiques d'une personne âgée et développer une capacité d'observation des difficultés rencontrées : solitude, dépression, risque de suicide, maltraitance.
- Avoir une réflexion sur le type de relation à développer avec une personne âgée démente.
- Comprendre et analyser le rôle de l'entourage proche de la personne âgée et celui des professionnels.
- Approfondir la spécificité et la complexité du travail social qui place la personne âgée au centre des décisions et amener les étudiants à un positionnement.
- Analyser l'offre proposée aux personnes âgées : de l'aide à domicile à la maison de repos ainsi que les structures intermédiaires : les enjeux socio-économiques et les questionnements que cela suscite.
- Découvrir et analyser des projets intergénérationnels.
- Questionner le vieillissement sous l'angle de la pauvreté/précarité et des politiques de la santé, du logement, de l'emploi, de la pension, de la migration

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Décrire sa propre représentation de la personne âgée et la mettre au travail
- Identifier les différents acteurs et les enjeux du secteur des personnes âgées
- Identifier et analyser la spécificité et la complexité du travail social entrepris avec les personnes âgées

- Intégrer les notions de base pour une approche adaptée d'une personne âgée dément
- Analyser l'articulation des rôles des professionnels avec ceux de l'entourage proche de la personne âgée
- Analyser l'offre et les enjeux des différents types de prise en charge d'une personne âgée
- Identifier et analyser des projets innovants autour de la personne âgée
- Argumenter de quelle manière le contexte socio-économique, politique et culturel influence la place laissée aux aînés dans notre société
- Analyser de manière critique et personnelle un thème développé au cours

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Le vieillissement démographique
- L'histoire de la vieillesse
- La représentation sociale de la vieillesse
- La psychologie du vieillissement normal
- Solitude, dépression, suicide, maltraitance/bientraitance
- Communiquer avec des personnes âgées dites "démentes"/La Validation de Naomi Feil
- Concepts d'autonomie et de dépendance
- Le rôle de l'entourage proche de la personne âgée et des professionnels
- Offre aux personnes âgées : aide à domicile, structures intermédiaires, maison de repos, projets innovants/intergénérationnels
- Pauvreté/précarité
- Politiques de la santé, du logement, de l'emploi, de la pension, de la migration

Démarches d'apprentissage

- Approche interactive : participation active des étudiant-e-s pendant le cours avec des questions ou des situations de stage
- Cours magistral
- Documentaires sur DVD
- Intervention de personnes de l'extérieur
- Travail individuel exposé au cours
- Lecture d'un texte à discuter au cours suivant
- Activité extérieure : visite d'une maison de repos ou d'une structure intermédiaire (maison Abbeyfield) ou d'un projet innovant/intergénérationnel/habitat groupé

Dispositifs d'aide à la réussite

- Possibilité de poser des questions pendant le cours
- Distribution de documents illustratifs de la théorie vue au cours

Ouvrages de référence

Gineste, Y. & Pellisier, J. (2007, 2008, 2009). *Humanitude : comprendre la vieillesse, prendre soin des Hommes vieux*. Paris : Armand Colin

* Van der Linden, M. & Juillerat Van der Linden, A-C. (2014). *Penser autrement le vieillissement*. Bruxelles : Mardaga

* Messy, J. (1992). *La personne âgée n'existe pas*. Paris : Payot et Rivages

* Schuster Cordone, C. (2009). *Le crépuscule du corps : images de la vieillesse féminine*. Infolio éditions

* Ploton, L. & Cyrulnik, B. (2014). *Résilience et personnes âgées*. Paris : Odile Jacob

* Debray, R. (2004). *Le plan vermeil - Modeste proposition*. Paris : Gallimard

* Roumanoff, C. (2015). *Le bonheur plus fort que l'oubli : comment bien vivre avec Alzheimer*. Paris : Michel Lafon

* Roumanoff, C. (2017). *Alzheimer : accompagner ceux qu'on aime (et les autres)*. Libro Inédit

* Vanderheyden, J-E. & Kennes, B. (2009). *La prise en charge des démences: approche pluridisciplinaire du patient et de sa famille*. Bruxelles: de Boeck

* Delamarre, C. (2014). *Alzheimer et communication non verbale*. Paris : Dunod

* Trekker, A-M. & Loicq, F. & Cambier, C. (2009). *Récit de vie - Des pratiques qui se racontent*. Editions Traces de vie

* Quaderi, A. (2013). *Psychologie du vieillissement*. Paris : Armand Colin

* Herfray, C. (2007). *La vieillesse en analyse*. Toulouse : Editions Erès

* Le Ru, V. (2008) *La vieillesse : de quoi avons-nous peur ?*. Larousse

- * Verdon, B. (2016) *Le vieillissement psychique*. Paris : puf
- * Geiger, A. (2011). *Le vieux roi en son exil*. Paris-Gallimard récit

Supports

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen oral de 20 minutes se déroulera en deux parties :

1. Répondre aux questions sur le cours (50% des points).
2. Présenter un travail individuel de 3 pages (50% des points) : analyse critique et personnelle d'un thème développé au cours. Les consignes seront transmises par l'enseignante au début du cours. Ce travail sera déposé au moment de la présentation à l'examen.

Les critères d'évaluation sont : capacité d'identifier la personne âgée dans sa globalité, capacité d'analyser la spécificité et la complexité des problématiques abordées au cours, capacité de réflexion et d'argumentation, capacité d'identifier les acteurs et les enjeux du secteur, capacité de se positionner comme travailleur social, capacité de formulation des propos avec clarté et rigueur.

Mêmes consignes et modalités d'évaluation en 2e session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale			
Code	11_SOAS3B27ASLR	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dans ce cours est privilégié l'apprentissage des méthodes et des processus d'intervention spécifiques auprès des individus et des familles. Il s'agit d'un complément, d'un prolongement des réflexions et des apprentissages que les étudiant-e-s ont pu poursuivre notamment dans le cadre de leurs activités d'intégration professionnelle et de leur cours de méthodologie du travail social et supervisions collectives.

Ce cours vise à contribuer à l'amélioration de la pratique professionnelle des étudiant-e-s en approfondissant les méthodes, techniques et outils appropriés à l'aide individuelle et familiale.

Les objectifs du cours sont :

1. S'approprier des repères théoriques qui ont jalonné l'évolution de l'aide psychosociale en service social.
2. Approfondir la connaissance de soi dans l'exercice du métier d'assistant social.
3. Construire un processus méthodologique approprié à la relation d'aide individuelle et familiale en service social.
4. Créer des conditions d'expérimentation favorisant la compréhension et l'appropriation des différents concepts vus au cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

1. Analyser de façon complexe et polymorphe la réalité sociale individuelle et familiale,
2. Mieux comprendre la parole du « client »,
3. Mieux interpréter et comprendre les « symptômes » que présentent les « clients »,
4. Participer à la construction de la demande du « client »,
5. Se fixer des objectifs de son intervention réalistes et partagés par les clients tout en tenant compte de son cadre institutionnel,
6. Impliquer les « clients » dans la réalisation de ses objectifs en visant leur autonomie,
7. Intervenir de façon méthodique et structurée auprès des « clients »,
8. Mieux se connaître dans l'exercice de la profession en prenant davantage conscience de ses sensibilités et de sa trajectoire personnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Trois axes :

- **Regard sur l'évolution de la conception de la relation d'aide en service social** : le case work, Carl Rogers et Milton H. Erickson (notamment).
- **La relation interpersonnelle joue un rôle majeur dans tout processus d'aide.** Nous allons aborder les attitudes et les qualités personnelles qui favorisent la relation d'aide.
- **La relation d'aide professionnelle se construit par le biais d'un processus méthodologique.** Nous examinerons et nous expérimenterons l'ensemble des étapes qui le composent.

Démarches d'apprentissage

Le déroulement du cours repose sur une dynamique interactive qui privilégie l'échange entre l'enseignant, éventuellement des professionnel-le-s invité-e-s et les étudiant-e-s. Ce dispositif laisse une large place aux interpellations et questions relatives à la matière enseignée.

Afin de favoriser l'appropriation des apprentissages, en fonction du nombre d'inscrits au cours, des groupes de travail seront constitués en vue de présenter, analyser et approfondir des situations de stages vécues par les étudiant-e-s. Qui plus est, l'enseignant clôturera chaque séance par un récapitulatif de son contenu et l'introduction de la séance suivante.

Le syllabus finalisé est à disposition des étudiant-e-s dès le premier cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Même si chaque séance s'inspirera d'une pédagogie associant la théorie et l'expérimentation, certaines seront davantage consacrées à l'appropriation de concepts théoriques tandis que d'autres seront davantage centrées sur l'expérimentation et la mise en situation au départ de situations de stages vécues par les étudiant-e-s.

Ouvrages de référence

La bibliographie sera mise à disposition des étudiants.

Supports

Un syllabus est mis à la disposition des étudiant-e-s.

- Interventions de personnes-ressources
- Offre de références bibliographiques
- Récits de situations cliniques

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

L'évaluation se fait sur base d'un examen oral dont les consignes précises seront détaillées lors du premier cours.

Le critère principal d'évaluation est la capacité de l'étudiant à introduire les concepts théoriques vus au cours dans le discours qu'il tient à propos de sa pratique professionnelle.

A travers cet examen, l'étudiant devra montrer qu'il s'est approprié les concepts abordés ainsi que sa capacité d'analyse et de distanciation critique à l'égard de ceux-ci.

2ème session

Mêmes modalités et critères qu'en première session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100
----------------------	--	--	-----	-----	-----	-----

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de l'action sociale et collective			
Code	11_SOAS3B27ASLS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le travail social comporte une triple mission :

1. Informer les populations, les soutenir dans leurs participations au vivre ensemble. Être un agent d'intégration, d'inclusion sociale. -> Un relieur.
2. Relever les dysfonctionnements dans le cadre du vivre ensemble. Être un témoin vigilant. -> Un éveilleur.
3. Œuvrer au changement social. -> Être un acteur de changement

Si l'on prend acte de cette triple mission comme un postulat au travail social, la méthodologie de l'action sociale et collective devient un apprentissage nécessaire à l'accomplissement du métier. En effet, l'action sociale est un processus qui vise à construire le changement social. Et l'action collective est un moyen d'action en vue de produire du changement. Moyen qui privilégie notamment l'implication des populations concernées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les objectifs du cours sont :

- Analyser et imaginer la mise en œuvre d'expériences d'action sociale et collective
- Distinguer et identifier les complémentarités entre ces deux modes d'action et le travail social individuel.
- Connaître ce champ de TS : quels en sont les acteurs, qu'est-ce qui les caractérise, quelles sont les évolutions majeures, quels sont les enjeux d'avenir ?

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Nommer et expliquer différents concepts clés dont traite la méthodologie de l'action sociale et collective.
- Identifier et présenter les acteurs clés du secteur ainsi que les enjeux qui le traversent
- Défendre et concevoir des modes de développement du pouvoir d'agir des populations.
- Participer à et examiner des démarches d'action collective.
- Formuler un positionnement professionnel face aux éléments apportés durant le cours.
- Produire un travail d'analyse et de prolongement face aux éléments développés durant le cours

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Découverte des concepts : action sociale, action collective, action citoyenne...
- Mises en exergue des liens entre TS et actions sociales et collectives.
- Introduction à la méthodologie de l'action sociale et collective.
- Découverte de différents mode d'action, à titre d'exemple : l'action syndicale, l'éducation populaire, l'action citoyenne.

Démarches d'apprentissage

Pour permettre la découverte, l'analyse et le développement d'un positionnement sur l'action sociale et l'action collective, le cours favorisera l'échange et la co-construction au départ de lectures, de rencontres, de vidéos, de visites de terrain, **La participation active au cours est donc indispensable!**

Dans la mesure du possible, les travaux finaux seront présentés en présence d'acteurs de terrain afin de favoriser un échange "professionnel" sur les questions mises à l'étude par les étudiant-e-s.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'évaluation prend appui sur deux épreuves : un travail individuel et un travail de groupe.
Les séances de cours sont autant de moment d'échanges sur les contenus matières et/ou travaux.

Une séance de cours est réservée à la supervision des travaux individuels et de groupes.

Ouvrages de référence

Les auteurs de prédilection sont : Christian MAUREL, Jean BLAIRON, Luc CARTON.

Supports

Il n'y a pas de syllabus de cours, ni de notes écrites systématiques. Chaque séance est introduite par la présentation du déroulement précis de la séance.

Un portefeuille de lecture est mis à la disposition des étudiant-e-s en version électronique sur la plateforme Claroline et en version papier sur demande auprès de l'enseignante.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En première session, l'évaluation sera composée de deux parties : un travail individuel (35%) et un travail de groupe (65%) chacun faisant l'objet d'une production écrite et d'une présentation orale. Une des deux épreuves est présentée dans le cadre des séances de cours.

Les consignes précises pour l'élaboration des deux épreuves seront transmises par l'enseignante lors de la première séance de cours.

En seconde session, l'étudiant-e prendra contact avec l'enseignante pour connaître les modalités et consignes d'évaluation de 2e session :

- si les travaux en échec lors de la première session peuvent être améliorés (en regard des critères d'évaluation préalablement annoncés aux étudiants), en fonction du feed-back transmis, l'étudiant sera appelé à produire soit un nouveau travail (pour ce qui concerne le travail individuel), soit un complément de travail individuel (pour ce qui concerne le travail de groupe).
- si les travaux ne sont pas améliorables en regard des critères attendus, un nouveau travail exclusivement individuel sera attendu, sur base des mêmes critères d'évaluation qu'en première session. En ce qui concerne le travail de groupe, un nouveau travail individuel sera attendu sur base des mêmes critères d'évaluation qu'en première session.
Les travaux seront, dans ce cas, déposés et présentés oralement lors de la 2e session.

Pondérations

	Q1	Q2	Q3

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Récits de vie			
Code	11_SOAS3B27ASLT	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel HANOT (michel.hanot@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours a comme but de permettre aux futurs assistants sociaux de s'interroger sur leur histoire personnelle, sociale et familiale et ainsi de se rendre compétent pour accompagner des groupes ou personnes en demande de réflexion sur leur trajectoire de vie.

Les objectifs du cours sont :

- Comprendre comment la méthodologie du récit de vie permet d'explorer la dynamique de construction du sujet ; du sujet face à son histoire, à sa généalogie, aux processus de transmission intergénérationnels, au poids des déterminismes psychiques et sociaux.
- Comprendre l'histoire, l'évolution de cette méthodologie ainsi que ses enjeux éthiques, déontologiques et ses fondements épistémologiques.
- Expérimenter dans un but de formation, la construction de ce cadre afin que chacun puisse éprouver les effets de ce cadre.
- Réfléchir aux conditions de sa pratique dans le cadre du métier d'assistant social.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Identifier les différents courants qui traversent la méthodologie du récit de vie.
- Identifier les enjeux personnels et professionnels qui se sont dégagés de l'expérimentation.
- Justifier l'intérêt et les conditions d'une utilisation de cette méthodologie dans la pratique d'un travailleur social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Dans la lignée développée par Vincent de Gaulejac, nous partirons de l'hypothèse que les phénomènes sociaux et psychiques s'influencent réciproquement. La vie étant au carrefour de différentes histoires, l'intervention échappe aux choix disciplinaires, elle mobilise les différentes sciences humaines, elle n'échappe cependant pas à la définition de la posture de l'intervenant-e. Nous verrons que la méthodologie du récit de vie est pratiquée par différents types d'intervenant-e-s, dans différents champs qui sont : la formation, la psychothérapie, la recherche en sciences sociales, le travail social. Nous serons particulièrement attentifs à étudier les conditions déontologiques, méthodologiques et les effets de cette démarche pour l'assistant-e social-e.

Un travail en petits groupes permettra à l'ensemble des étudiant-e-s d'expérimenter la méthodologie et d'entrer dans une analyse de sa propre histoire de vie.

Différents apports, dont le témoignage de professionnel-le-s, permettront une analyse de l'expérience et la construction d'un savoir transférable à la pratique professionnelle d'un-e assistant-e social-e.

Démarches d'apprentissage

Une démarche en trois temps :

1. Deux séances conçues sous forme d'exposé à l'ensemble du groupe pour :

- Faire la connaissance de la méthodologie (son évolution, ses fondements, les concepts utilisés...).
- Fournir les premiers repères d'une articulation entre cette méthodologie et le métier de l'assistant social.
- Préciser les supports à construire en vue de l'expérimentation.
- Etablir un contrat en vue d'une expérimentation de la démarche par chacun des participant-e-s à ce cours et pour établir le cadre narratif.
- Précisions: **Le contrat fait l'objet d'un échange lors du premier cours.** Il pose les règles de fonctionnement de l'expérience. Lors de ce premier cours mais également au début de la première séance de l'expérience, chaque étudiant-e peut proposer d'ajouter une condition qu'il estimerait opportune pour faciliter son engagement. Le contrat précise les exigences. Chaque étudiant-e devra réaliser un travail préalable à l'expérience = supports pour l'expérience. 5 supports sont demandés. L'étudiant-e les a à sa disposition; au moins un support devra être exposé au groupe. Le contrat vise également à mettre les conditions nécessaires à la construction d'un cadre sécurisé (Confidentialité, Acception des limites posées par chacun quant à sa prise de parole, non jugement...). A tout moment, dans le processus, les enseignants se rendront disponibles pour échanger avec un-e ou plusieurs étudiant-e-s sur une question, une difficulté qui se présenterait. Ils étudieront avec les étudiant-e-s concerné-e-s comment y répondre au mieux.

2. Une ou plusieurs séances en petits groupes (de 15 étudiant-e-s maximum) pour, sur base de supports réalisés par chaque étudiant-e, expérimenter la démarche à partir d'une analyse de sa propre histoire de vie. Chaque groupe sera invité à identifier les enseignements qu'il retire de l'expérience.

3. Une séance de confrontation entre des praticiens du récit de vie en travail social et les étudiant-e-s. Ceux-ci seront amenés à questionner les invités à partir de l'expérience faite les semaines qui précèdent et à partir de leur propre pratique de travail social. Cette séance se terminera par une synthèse globale des acquis.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les enseignant-e-s assurent un accompagnement individuel sur demande. (voir démarche d'apprentissage).

Il y aura deux groupes. Pour réaliser l'expérience, chaque groupe disposera de deux séances de cours indissociables. Les dates seront connues dès le premier cours. Si l'étudiant-e sait par avance qu'il peut rencontrer une indisponibilité pour une des dates prévues, il/elle prévient les enseignants lors du premier cours. Ceux-ci l'inscriront dans le groupe qui lui permettra d'être présent-e.

La dernière séance du cours aide les étudiant-e-s à rédiger leur travail écrit.

Ouvrages de référence

Présentation générale de la méthode

Bertaux, D. (1977). Destins personnels et structures de classe. Paris : PUF.

Pineau, G., Legrand, J.L (1978). Les histoires de vie. Paris : PUF.

Lainé, A. (1998). Faire de sa vie une histoire. Paris : Desclée de Brouwer.

Bertaux, D. (1997). Les récits de vie. Paris : Nathan.

Michard, P., Yatchinovsky, A. (1995). Histoire de vie. Paris : ESF.

Pagès, M. (1993). Psychothérapie et complexité. Paris : Desclée de Brouwer.

Legrand, M. (1998). L'approche biographique. Paris : Desclée de Brouwer.

Dans le champ de l'intervention psycho-sociale

de Gaulejac, V. (1987). La névrose de classe. Paris : Hommes et groupes.

de Gaulejac, V. (1977). Les jeunes de la rue. Toulouse : Privat.

de Gaulejac, V. (1994). La lutte des places. Paris: Desclée de Brouwer.

de Gaulejac, V. (1996). Les sources de la honte. Paris : Desclée de Brouwer.

de Gaulejac, V. (1999). L'histoire en héritage. Paris : Desclée de Brouwer.

de Gaulejac, V., Legrand, M. (2008). Intervenir par le récit de vie. Ramonville Saint-Agne: Erès

La psychogénéalogie.

Ancelin-Schutzenberger, A. (1999). Aie mes aïeux. Paris : Desclée de Brouwer.

Ancelin-Schutzenberger, A. (1998) Comment paye-t-on les fautes de ses ancêtres ? Paris : Desclée de Brouwer.

Tisseron, S. (1998). Secrets de famille - Mode d'emploi. Paris : Marabout

Recherches biographiques

Jamoulle, P. (2000) Drogues de rue - Récits et styles de vie. Bruxelles : De Boeck

Dumazière, D., Dubar Cl. (1997) Analyser les entretiens biographiques. Paris : Nathan.

Raconter pour relier. (2012). Namur : Centre de formation Cardijn.

Dans une perspective éducation permanente

Pineau, G., Marie, M. (1983). Produire sa vie: autoformation et autobiographie. Montréal : Coopératives Albert Martin

Coles, D., Goussault, B. (1998). Le Récit de Vie - Transmettre de femmes en femmes. Paris : Chronique sociale.

Pineau, G. (1986) Histoires de vie: utilisation pour la formation. Paris : L'Harmattan.

Relatifs au question de l'accompagnement

Pineau, G. (1998). Accompagnement et histoire de vie. Paris : L'Harmattan.

Supports

- Exposés théoriques.
- Consignes pour la réalisation de supports concrets qui permettront l'analyse des trajectoires individuelles.
- Le contrat qui précise en détail le cadre de l'expérience.
- Expérience en petits groupes avec différents supports d'expression.
- Une farde de lecture sera transmise aux étudiant-e-s.

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

Un travail écrit de 5 pages constituant 75% de la note globale sera demandé. Les étudiant-e-s devront démontrer qu'ils ont pu élaborer un point de vue personnel et professionnel sur les conditions de praticabilité de la méthodologie du récit de vie dans le cadre du métier d'assistant social.

La présence de l'étudiant-e à l'expérience représentera 25% de la note globale. Pour les étudiant-e-s qui n'ont pas été en mesure de participer à l'expérience, la note sera basée sur le seul travail écrit, non pas de 5 pages mais bien de 20 pages à partir des documents (textes remis) et la bibliographie; cela représente 75 % de la note globale. Les 25% ne sont pas octroyés.

2ème session

Mêmes modalités et critères qu'en première session. La note de juin relative à la présence est reportée comme telle en seconde session. Le travail écrit demandé en seconde session constitue donc 75% de la note globale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	25		
Période d'évaluation			Trv	75	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social de réseau			
Code	11_SOAS3B27ASLU	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Présent dans les différents secteurs de l'AAJ, du handicap, de la santé mentale... Il est l'outil par excellence pour mettre en place un travail basé sur l'intersectorialité: le travail de et, en réseau. Le TSR tend à répondre aux questions des professionnels, des personnes en difficultés et de leurs familles lorsqu'ils constatent que le travail social classique ne sait plus répondre à la complexité des situations vécues. Celui-ci permet donc de réfléchir aux processus méthodologiques dit " classiques" afin d'ouvrir de nouvelles voies. En l'utilisant comme concept, il permet d'entrer dans une démarche qui allie à la fois l'approche individuelle et familiale à l'approche communautaire.

Par ailleurs, les réseaux mettent en perspective les nouvelles formes d'organisations des structures de la société. Il est, dès lors, important de comprendre celles-ci et de trouver de nouvelles formes de travail social de/en réseau par rapport à celui-ci et aux politiques sociales qui le mettent en avant plan.

Un focus sera réalisé sur cette méthodologie à partir des notions de lien social, de participation, de coordination et de concertation...

Les objectifs du cours sont :

- Appréhender la notion de réseau et les différentes significations qu'elle revêt aujourd'hui dans le travail social
- Développer un regard critique sur celui-ci et les situations sociales rencontrées
- Se doter d'outils permettant de (co)construire et de mettre en œuvre un travail social de réseau

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Décrire le contexte d'émergence du concept de réseau, réseau social et de travail social en réseau
- Identifier les relations sociales issues de contextes plus larges au niveau micro et macro. (Individuel, politique, économique et social,...)
- Identifier les logiques d'actions des acteurs et des institutions et des secteurs dans un contexte en mutation
- Discuter la méthodologie proposée au regard de la question du pouvoir (capacité d'influence)
- Illustrer le travail social de réseau à partir d'exemples dits cliniques et de leurs pratiques de stage
- Utiliser des outils didactiques propres au travail en réseau
- Contraster les différentes missions, finalités des différentes formes de réseaux/ d'appareils
- Analyser les enjeux sous-jacents au travail social de réseau et aux réseaux sociaux
- Critiquer sur base d'une argumentation documentée la méthodologie proposée et les politiques sociales y afférentes
- Collecter des informations sur les différentes approches de travail social de réseau à partir de leur pratique professionnelle.
- Intégrer dans un modèle plus large cette méthodologie particulière du travail social aux autres formes de méthodologie du travail social (individuel, collective et communautaire, familiale,...)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le contenu du cours peut varier en fonction de l'actualité, des nouvelles pratiques, des invités (professionnels du travail en réseau) et par l'apport des étudiant-e-s.

1. Approche historique du concept de réseau à partir des sciences humaines
2. Influence du modèle anglo-saxon
3. Construction d'un nouveau paradigme
4. Approche des expériences de terrain (AAJ, Santé mentale, handicap, économie sociale et action sociale...)
5. Typologie des réseaux (enjeux, impacts, limites et apports)
6. Méthodologie du travail social en réseau et de réseau, une approche holistique
7. Etude de situations-problèmes

Démarches d'apprentissage

- Approche par situation-problème (apportée par la professeure ou par les étudiant-e-s)
- Approche participative
- Approche basée sur la coconstruction des savoirs
- Intervention de personnes extérieures
- Expérimentation
- Emploi de nouvelles technologies

Dispositifs d'aide à la réussite

- Synthèse du cours précédent corrigé et discuté avec les étudiant-e-s au cours suivant
- Temps consacré aux questions-réponses à chaque fin de cours.

Ouvrages de référence

- Astier, I. (2010). *Sociologie de l'intervention sociale*. Paris: Armand Colin.
- Boumedian, N. (2013) Les enjeux sociaux du travail interdisciplinaire, l'exemple de la prise en charge globale des usagers. *Pensée plurielle*. (30-31). 191-206.
- Castelli, F., & Genard J-L. (2007) *Action publique et subjectivité*. Bruxelles: Université Saint-Louis.
- Delière, I. (2004). Coexistence dans un réseau psycho-médico-social : apport de la théorie de la justification. *Communication et organisation*, (24). Consulté à l'adresse <http://communicationorganisation.revues.org/2898?lang=fr> (Page consultée le 3 septembre 2015).
- Dumoulin, P. (2006) *Méthodes et pratiques en intervention sociale, travailler en réseau*. Paris: Dunod.
- Fourdrignier, M. (2010) "De nouvelles formes de travail ensemble ?". *TEF*, (9). Consulté à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/socio/tef/revues/Revue2010.Four.pdf> (Page consultée le 3 septembre 2015).
- Genard, J-L. (2003). Ressources et limites des réseaux: soins ambulatoires : qu'est-ce qui bouge ?, *La revue nouvelle*, (10). 42-51.
- Hamzaoui, M. (2010). Emergence de la question du partenariat dans le champ du travail social. *TEF*, (9/2). 30-42.
- IWSM. (2008). Passagers du réseau ? Actes des états généraux de la santé mentale en Wallonie.
- Lavergne, H. (1999). Le travail social de réseau. *Le sociographe*, (83), 83-96.
- Le Bortef, G. (2013). *Travailler en réseau et en partenariat*. Paris: Eyrolles.
- Lemey, I. & Gugère, R., & Marchand, A. (2008). La médiation partenariale en contexte intersectoriel : intervention sociale en émergence, codéveloppement professionnel et recherche". *Société et Jeunesses en difficultés*, (6). Consulté à l'adresse <https://sejed.revues.org/4002>.
- Lobo, A.. (2012). *Composition et recomposition du lien social en Irlande*. Caen: Presse Universitaire de Caen.
- Marquis, N. & Hoyos, D., & Masure, A. (2010). Le travail en réseau comme créateur de possibles thérapeutiques? Une analyse sociologique du travail en réseau dans une unité médico-psycho-pathologique. *Cahiers de psychologie clinique*, (34). 157-188.
- Moscovici, S. (1984). *Psychologie sociale*. Paris: PUF.
- Paugam, S. (2013). *Le lien social*. Paris: PUF.
- Van Campenhout, L. (2009). Penser le pouvoir en réseau. *La revue nouvelle*, (12), 32-42.

Des textes et monographies seront ajoutées en fonction de l'évolution du cours et de l'actualité.

Supports

- Portefeuille de lecture (alimenté à chaque cours)
- Power-point
- Activités sur ConnectED
- Matériel audio-visuel
- Matériaux apportés par les intervenant-e-s extérieur-e-s spécialistes de cette question et/ou praticien de cette méthodologie
- Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

- Présence et participation : les étudiant-e-s sont invité-e-s à interagir avec l'enseignante et les invités ainsi qu'avec les autres étudiant-e-s. Ceci requière une présence régulière au cours : 15% de la note globale sera attribuée.
- Examen oral : 85% de la note globale. Celui-ci portera sur la capacité de l'étudiant-e à d'une part, montrer qu'il a compris l'ensemble de la matière et qu'il s'est approprié les fondements de cette nouvelle méthodologie et d'autre part, qu'il est capable de formuler des pistes de travail dans le cadre d'une situation-problème à analyser.

Les étudiants auront l'occasion de préparer l'examen lors de chaque cours et spécialement lors des "exercices" de synthèse.

2ème session

Mêmes critères qu'en première session.

La participation fera l'objet d'un report de note. L'étudiant-e ne représente que l'examen oral soit 85% de la note globale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation					Exo	80

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de travail social avec les groupes			
Code	11_SOAS3B27ASLV	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Travail social individuel, travail social collectif, travail social communautaire. Dans ce triangle, le travail collectif. Un travail social mené avec des groupes. Des groupes qui se suffisent à eux-mêmes et à partir desquels, le travail social pourra faire des propositions utiles aux ayants-droits. Des groupes qui sont créés pour répondre dans le cadre d'animations en groupe à des problématiques individuelles. Des groupes qui sont mis ou se mettent en place en vue de construire une réponse à un problème qui concerne une diversité d'individus. Le cours aidera les étudiant-e-s à comprendre la place et le sens du groupe dans ces dynamiques. Le cours veillera également à ce que les étudiant-e-s découvrent des façons de fonctionner pour "faire groupe", mais surtout "pour faire groupe utile" en travail social. Quelques outils, quelques concepts seront abordés et travaillés, et notamment ceux de la participation, de l'informel, de la citoyenneté, concepts utiles au travail social avec des groupes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
- Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Le cours veillera à comprendre la place du groupe dans le triangle travail social individuel-collectif-communautaire.
2. Il interrogera également quelques textes cadres (lois-décrets-projets pédagogiques,...) qui ouvrent une place au travail social collectif ou avec des groupes)
3. En lien avec l'analyse organisationnelle des institutions, il tâchera de comprendre les dimensions parfois effectives, parfois cosmétiques d'un travail social de groupe.
4. Le cours laissera une large place à la place des ayants-droits dans ces groupes. Obligés, animés, porteurs de projets, que leur veut-on et que veulent-ils?

5. Le cours s'intéressera aux concepts clés dans le travail social de groupes: le sujet-l'acteur, la notion de participation, la notion de travail social informel, la notion de citoyenneté. Et peut-être d'autres qui pourraient émerger.

Démarches d'apprentissage

- Des exposés à partir d'articles, d'extraits de livres.
- L'utilisation de l'expérience vécue ou observée des étudiant-e-s, notamment sur leurs lieux de stage (voire ailleurs!), expériences travaillées en groupes.
- Des rencontres avec des professionnels qui utilisent le travail de groupe dans leur fonctionnement institutionnel avec les ayants-droits qui fréquentent leurs services.
- Un portefeuille de lectures

Dispositifs d'aide à la réussite

L'intelligence collective sera logiquement préférée.

La compréhension du cours sera valorisée au travers d'exercices de groupes évalués d'abord formellement, puis certificativement.

L'enseignant se tiendra à disposition des étudiant-e-s durant tout le déroulement du cours.

Ouvrages de référence

Collectif - animation de Marc Chambeau- (2009) La gestion des activités collectives en AMO. *Travailler le social* 43-44, 131-177.

Chambeau, M. (2004) Travailler le social dans l'associatif. Penser les exigences politiques du travail social. *Pensée Plurielle*. 27-40.

Actes de la journée d'études du 17 octobre 2005 - Belgique (2005). Agora un dialogue permanent entre les associations ATD Quart Monde, LST et l'administration. Consulté à l'adresse http://www.luttepauvrete.be/publications/actes_agora_17oct2005.pdf

Cesep (2015) l'apport de groupes participatifs d'usagers ou de bénéficiaires à la conception, la mise en oeuvre, le suivi ou l'évaluation de services sociaux.

ANTSG: Définitions du travail social avec des groupes. Consulté à l'adresse <http://www.antsg.eu/travail-social-avec-les-groupes/>

Langlois, L (2018). J'ai fait le choix de discuter. *Travailler le social*. Consulté à l'adresse http://travailler-le-social.be/wp-content/uploads/2018/08/1-Logan-Langlois_TS.-Publi-en-ligne-Site-Tls.pdf

Culture et Santé et Fédération des Maisons de Jeunes. Belgique (2013) La participation des jeunes à la vie associative. Consulté à l'adresse <https://fr.calameo.com/read/0015457113bb11ac893d5>

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un travail de groupe d'analyse sur des pratiques et propositionnel à partir des éléments vu au cours ou piochés par ailleurs. Une partie individuelle sera intégrée au document final du groupe. Le travail sera déposé le 1er jour de la période d'évaluation de juin et sera présenté par le groupe à l'enseignant durant la période d'évaluation.

Un travail de réflexion individuel lors du dernier cours.

Pour les étudiants qui n'auraient pas présenté leur travail en juin ou qui se retrouveraient en échec, un travail individuel qui tiendra compte des raisons de l'échec en juin sera proposé. Il ne devra pas être présenté oralement.

Pondérations

--	--	--	--

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).